

Aéroport international d'Alger

**Saisie de plus de 136.000 euros
et démantèlement d'un réseau**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7237 - MERCREDI 23 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonatrach - Sociétés pétrolières étrangères

**05 contrats internationaux
d'une valeur
de 600 millions de dollars**

P04

**75 morts et près de 3.800 blessés
en deux semaines sur les routes**

**Comment mettre fin
à cette folie ?**



Lire en page 03

ORAN

P07

La Directrice générale de l'ANGEM à Oran

Financement d'environ 3.000 projets au premier semestre 2025

De plus en plus de mineurs s'adonnant à la vente de bricoles

Un phénomène qui monte en ampleur

Transport de marchandises

L'ENTMV propose un service sur la ligne Alicante-Oran

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

66ème session des Olympiades internationales de mathématique en Australie
Sadaoui reçoit l'équipe nationale ayant représentée l'Algérie



Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a reçu, lundi, l'équipe nationale ayant représenté l'Algérie à la 66ème session des Olympiades internationales de mathématique (OIM-2025), en Australie, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a félicité les membres de l'équipe nationale pour leur "participation notable" à cette compétition, qui s'est déroulée du 10 au 20 juillet à la Sunshine Coast dans l'Etat de Queensland (Australie), saluant leur efforts consentis tout au long de cette compétition mondiale et les incitant à poursuivre le travail en vue réaliser de meilleurs résultats lors des prochaines compétitions, précise le communiqué. L'équipe nationale participant à cette manifestation est composée de cinq (5) élèves, dont trois

(3) ont réussi à décrocher des médailles de bronze. Il s'agit de Tabib Mohamed Ikkbal, élève en 2ème année secondaire filière mathématiques au lycée Malika Kaid (wilaya de Sétif), Hammadi Abdellah, élève en 3e année secondaire filière mathématiques, au lycée Abdelhamid Ben Badis (M'sila), et Kian Abou Elkassimi, élève en 2e année secondaire, filière mathématiques, au lycée des mathématiques Mohamed Mokhebi. La participation aux différentes olympiades internationales s'inscrit dans le cadre de la "vision stratégique" du secteur de l'Education nationale tendant à "identifier les élites scolaires et à les accompagner suivant une approche institutionnelle structurée, en concrétisation des engagements et des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Electricité

Un 7ème pic historique de consommation



La société Sonelgaz, via sa filiale Sonelgaz-Transport d'électricité et Opérateur système, a annoncé avoir enregistré un septième pic historique de demande en électricité au cours du mois de juillet en cours atteignant 20.508 mégawatts, lundi à 15h00. L'entreprise a précisé dans un communiqué que ce pic coïncide avec la vague de chaleur que connaît le pays ce mois-ci, accompagnée d'une hausse du taux d'humidité dans plusieurs wilayas. Ces records de consommation interviennent

alors que les équipes de contrôle à travers toutes les branches de Sonelgaz-production, transport et distribution sont en état d'alerte maximale, avec la mobilisation d'équipes d'intervention sur le terrain pour faire face à toute urgence, selon la même source. Sonelgaz a également souligné l'efficacité de son plan d'action estival, ainsi que l'importance des «investissements majeurs réalisés pour garantir la qualité et la continuité du service public», conclut le communiqué.

En présence du ministre de la Communication
Colloque sur la place de la langue arabe dans les médias



Les travaux du 1er Colloque arabe sur le thème «La langue arabe dans les médias» ont débuté mardi à Alger. L'ouverture s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Meziane, du recteur de Djamaâ El Djazaïr, Cheikh Mohamed Maaoun Al Kassimi Al Hoceini, des responsables d'instances officielles, des personnalités médiatiques et culturelles et une pléiade d'académiciens de plus de 10 pays arabes. Ce Colloque organisé par l'Association « El-Kalima » pour la culture et la communication, vise à « encourager le débat professionnel sur la place de la langue arabe dans les médias traditionnels et numériques et le renforcement de son rôle dans la construction de la cons-

science arabe, notamment à la lumière des défis de la mondialisation et de la technologie », selon les organisateurs. Le programme prévoit des séances débat sur des questions fondamentales liées à la langue arabe dans la presse, la révision linguistique et l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la rédaction, avec la participation d'enseignants et d'experts d'Algérie, d'Egypte, de Tunisie et du Liban. La 2e journée sera ponctuée par l'organisation d'ateliers sur la présentation médiatique en langue arabe et la révision linguistique, encadrés par des journalistes algériens. A la clôture des travaux, une séance débat sera animée sur les défis de la langue arabe à l'ère du numérique.

Centenaire de la naissance de Frantz Fanon
Emission d'un timbre-poste commémoratif



Le ministère de la Poste et des Télécommunications, a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'émission d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon, en reconnaissance de ses contributions lors de la glorieuse Guerre de libération et son soutien à cette cause juste. "Dans le cadre des efforts nationaux pour la préservation et la valorisation de la mémoire nationale, un timbre-poste commémoratif a été émis, à l'occasion du centenaire de la naissance du militant et de l'intellectuel Frantz Fanon (1925-2025), l'une des figures emblématiques de la lutte pour la liberté, et contre le racisme et le colonialisme au 20e siècle", précise le communiqué. "Cette émission qui met en exergue le rôle de Frantz Fanon en tant qu'intellectuel anticolonial et défenseur des causes justes intervient "en reconnaissance de ses contributions durant la glorieuse Guerre de libération, et son soutien à cette cause juste". Le communiqué a également rappelé le parcours de feu Frantz Fanon, psychiatre, né en Martinique, ayant exercé, pendant la Révolution, à l'hôpital de Blida, où il a constaté les effets psychologiques dévastateurs du colonialisme sur les patients algériens, une expérience qui l'a conforté dans sa conviction que la solution n'est pas dans les traitements conventionnels mais dans l'éradication du système colonial lui-même".

LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE JOURNAL DU CITOYEN

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

75 morts et près de 3.800 blessés en deux semaines sur les routes Comment mettre fin à cette folie?

Par B.Habib

Les nouveaux chiffres sur l'accidentalité routière du mois de juin 2025 sont effarants et méritent des analyses sérieuses. Comment parvenir à y mettre fin ou le cas échéant, réduire la facture des pertes humaines? 40 décès du 6 au 12 juillet et 35 autres du 13 au 19 juillet, la route tue davantage et encore en Algérie, malgré toutes les campagnes de prévention et de sécurité routière. Avec un total de 75 décès dû aux accidents de la route en deux semaines, le bilan paraît des plus alarmants, au point d'inciter la délégation nationale de la sécurité routière à tirer la sonnette d'alarme. Jamais ce bilan bihebdomadaire ne fut aussi lourd et inquiétant à la fois, retiennent à ce titre des spécialistes du domaine. En Algérie, le paradoxe des accidents de la route et ce qu'ils provoquent comme dégâts, en pertes humaines, séquelles morales psychologiques et handicaps à vie, est, en train de défrayer la chronique. «Plus on avance en matière de prévention, plus on recule», analyse un spécialiste des routes. Peut-on espérer moins d'accidents et donc moins de

morts à l'avenir? Les accidents de la route sont un enjeu majeur de santé publique et de sécurité routière. Ils entraînent souvent des morts, des blessés mais aussi des pertes économiques importantes tant pour la société que pour les familles des victimes qui réclament des dédommagements pas toujours évidents que ce soit de manière légale ou civile via les caisses des assurances contre les risques. C'est dire qu'il pourrait s'agir aussi d'un vrai labyrinthe administratif pour les familles des victimes ou les concernés qui demandent réparation du préjudice subi. Ce qui fait dire que l'aspect économique et celui liés à la compensation sont, eux aussi, une autre paire de manches. En tous le cas, les nouveaux chiffres sur les accidents routiers en Algérie donnent froid au dos, en dépit de tous les efforts déployés par l'Etat et le gouvernement. Trente cinq personnes sont décédées et 1.888 autres ont été blessées suite à 1.473 accidents de la circulation survenus entre le 13 et 19 juillet, dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, mardi, la Direction générale de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de

Boumerdès avec 04 décès et 64 blessés, suite à 58 accidents de la circulation, précise la même source. La semaine dernière, quarante personnes sont décédées et 1.910 autres ont été blessées dans 1.518 accidents de la circulation, survenus durant la période du 6 au 12 juillet à travers le pays. Le bilan le plus lourd a été répertorié dans la wilaya de Ain Defla, avec 06 morts et 42 blessés, suite à 36 accidents, précise la même source. Par ailleurs, 28 personnes sont décédées par noyade dont 21 en mer et 07 dans des réserves d'eau, note le bilan de la Protection civile, relevant que 4.799 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, 1.373 autres ont été traitées sur place et 337 ont été évacuées vers les structures sanitaires locales. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 3.347 interventions pour l'extinction de 2.357 incendies urbains, industriels et autres dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (208), Blida (156) et Annaba (136). Durant la même période, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 13 incendies de forêt, à travers plusieurs wilayas, conclut le bilan.

Base Centrale Logistique de Béni-Merrad

Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, lundi, une visite de travail et d'inspection à la Base centrale logistique "Chahid Mohammed Saoudi, dit Si Mustapha", à Béni-Merrad, en 1ère Région militaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué ce lundi 21 juillet 2025, une visite de travail et d'inspection à la Base centrale logistique +Chahid Mohammed Saoudi, dit Si Mustapha+, à Beni-Merrad, en 1ère Région militaire, qui s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du plan de rénovation et de modernisation des matériels et moyens développés au niveau de cette grande base", précise la même source. Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée "a assisté, en compagnie du Général de Corps d'Armée, Commandant des Forces terrestres, et en présence de Chefs de Départements, du Contrôleur général de l'Armée et de Directeurs centraux, à deux exposés présentés par le Directeur central du Matériel et le Directeur général de la BCL", note le communiqué. Ensuite, le Général d'Armée "a inspecté les différents ateliers de la Base, à l'instar des ateliers de rénovation des véhicules chenillés et des ateliers de fonderie et de fabrication où il a examiné des échantillons de matériels et d'équipements développés et modernisés au niveau de cette importante Base". In situ, il a reçu "des explica-

tions exhaustives sur les différentes phases de rénovation et de modernisation, avant d'examiner un hôpital de campagne fabriqué au niveau de la Base", ajoute la même source. Par la suite, le Général d'Armée a procédé à "la pose de la première pierre du projet de travaux d'études et de réalisation d'un atelier de rénovation d'engins et deux entrepôts de stockage" ainsi qu'à "l'inauguration de la chaîne de production de batteries qui permettra d'atteindre l'autosuffisance et de répondre à l'ensemble des besoins de l'ANP en la matière". A l'issue, le Général d'Armée a prononcé "une allocution d'orientation à l'adresse des cadres et des personnels de la BCL, dans laquelle il a exprimé, tout d'abord, sa joie de se retrouver dans cette importante Base et de rencontrer ses cadres et ses personnels", avant de souligner "l'intérêt" réservé à ce secteur par le président de la République. "Je suis très heureux de rencontrer les cadres et les personnels de l'EPIC-BCL +Chahid Mohammed Saoudi dit Si Mustapha+, cette Base de soutien pionnière, qui a pour mission de renforcer la disponibilité opérationnelle du corps de bataille, à travers la maîtrise des processus de modernisation du matériel, ainsi que d'adaptation et de modernisation des systèmes d'armes", a-t-il affirmé. "Au sein de l'ANP, nous avons mis en œuvre le principe de graduation dans la réalisation de nos ambitions pour cette importante base centrale et en vue de progresser d'étape en étape, nous avons choisi comme devise +rien d'impossible pour atteindre nos objectifs quelles que soient les difficultés+", a-t-il souligné. "A cet effet, nous œuvrons inlassablement à fai-

re de cet établissement un pôle logistique stratégique, au même titre que les autres établissements industriels relevant de la Direction des fabrications militaires, une rampe de lancement réelle pour le développement d'une industrie militaire prometteuse", a ajouté le Général d'Armée. "Il s'agit d'un grand défi qu'il nous appartient de relever, en gardant à l'esprit l'attention permanente accordée à ce secteur par Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui a toujours insisté sur la nécessité d'atteindre l'autosuffisance et de construire une industrie locale efficace, capable de réduire la facture d'importation et de favoriser la relance de l'économie nationale", a-t-il encore affirmé.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Accidents de la route, trop, c'est trop!

Carnages sur quatre roues! Ce sont 35 morts et 1.888 blessés uniquement pour cette dernière semaine du mois en cours... Pourquoi et que faire face à ce «terrorisme» qui refuse de dire son nom? Nous en sommes conscients que nous allons reparler pour la énième fois du phénomène des accidents de la route. Ce phénomène provoque, à chaque événement, un effroyable carnage laissant derrière lui, morts et désolations. A chaque bilan annuel, les autorités concernées présentent des rapports catastrophiques sur les accidents de la circulation, relevant des dizaines de morts et de blessés et des pertes matérielles considérables. Selon, les autorités compétentes en la matière, toutes les campagnes de sensibilisation, visant à conscientiser les usagers du volant, n'ont pas abouti aux résultats espérés. Toutefois, les points de vue divergeaient sur cette question notamment sur ses mobiles. Pour les pouvoirs publics, les accidents sont le résultat logiquement attendu, quand les exigences du code de la route ne sont pas respectées, par la plupart des routiers. Un autre point de vue, celui des «gens normaux», veut que le nombre effroyable des accidents soit, selon cet avis, dû à l'état défectueux, parfois impraticable du réseau routier national. A vrai dire, les deux approches sont justes, avec bien sûr, un penchant sur la thèse qui voudrait que le non respect du code de la route serait le premier responsable de la plupart des carnages qui sont enregistrés quotidiennement. Les gens paraissent trop pressés, ce n'est pas parce qu'ils ont, dans l'ordre du jour, des missions justifiant cet empressement mais, c'est parce qu'il y règne un climat de «course et d'empressement»***. L'on dirait que l'on a peur de perdre quelque chose de trop précieux au bout de la destination. C'est l'aspect essentiel et pis encore, cela représente le côté venimeux de la civilisation moderne, basée pratiquement sur la concurrence, loyale ou déloyale donc, de la vitesse. L'on est convaincu que si l'on ne court pas, on risque de tout perdre y compris le pain quotidien. En conclusion, et afin de tacher à ne pas perdre son pain journalier, l'on mettrait à risque et péril sa propre vie, celle de sa famille, ses biens et son argent. J'aimerais bien ajouter à cela, en plus du non respect du code de la route, de la défectuosité des routes, un agent plus dangereux qui est rarement pris en considération: celui du manque de concentration et la divagation mentale au cours de la conduite. Généralement, la conduite se faisait par habitude et par réflexe automatique et non avec méthode. Un homme stressé conduit son véhicule avec un mental stressé. Donc, plus exposé à toutes sortes de danger...Accidents de la route, trop, c'est trop!

Complexité des crimes de blanchiment d'argent

L'actualisation des normes de prévention s'impose

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa a affirmé, lundi, que la complexité des crimes de blanchiment d'argent, exige une révision des normes adoptées à des fins de lutte et de prévention. Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le texte de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le ministre a rappelé que «le blanchiment d'argent constitue un crime complexe et persistant, ce qui nous impose d'actualiser les normes en vigueur afin de mieux le prévenir et le combattre». Concernant la question des dons qui a suscité un large débat autour dudit texte de loi, M. Boudjemaa a précisé que les dispositions qu'il contient, «ne restreignent pas les activités caritatives dans notre pays, lesquelles font partie intégrante de la nature de la société algérienne». Il a, à ce propos, relevé que l'amendement proposé «ne remet pas en cause le principe du don, mais, en revanche, il n'est pas acceptable que des activités caritatives soient exploitées comme couverture pour les opérations de blanchiments d'argent». Ainsi, ajoute le ministre, «le but d'inclure des mesures relatives à la clarification de l'origine des fonds est d'encadrer et d'organiser cette activité afin de la protéger contre toute exploitation à des fins illicites, notamment dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme».

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza affamée,
le Monde s’indigne

L'appel est clair, solennel, et porté par vingt-cinq nations dont la France, le Royaume-Uni, le Canada et le Japon: la guerre à Gaza doit cesser immédiatement. Ce lundi, ces États ont publié un communiqué commun d'une rare fermeté, dénonçant la prolongation du conflit, mais surtout les souffrances civiles devenues insoutenables dans l'enclave palestinienne. «La souffrance des civils à Gaza a atteint de nouveaux sommets», écrivent-ils. Une phrase qui résonne douloureusement avec les images quotidiennes de famine, de bombardements et de familles déplacées. À Deir Al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, des dizaines de milliers de civils ont été sommés d'évacuer, alors que l'armée israélienne annonce vouloir y étendre ses opérations, y compris dans des zones jusqu'alors épargnées. Mais ce n'est pas seulement la guerre elle-même qui est mise en cause. Les signataires du communiqué dénoncent aussi avec force le modèle de distribution d'aide mis en place par Israël, jugé «dangereux», source de chaos, et «privant les Gazaouis de leur dignité humaine». Le refus «inacceptable» de Tel-Aviv de permettre un accès humanitaire suffisant est désigné comme une entrave directe à la survie des civils. L'alerte de l'ONU vient appuyer cet appel. Son Secrétaire général, Antonio Guterres, s'est dit «atterré» par l'ampleur de la crise humanitaire. Les derniers mécanismes de survie sont en train de céder, a averti son porte-parole, ajoutant que «les dernières planches de salut, maintenant les gens en vie, sont en train de s'effondrer». Des médecins, la Défense civile de Gaza et l'ONG «Médecins Sans Frontières» (MSF) ont signalé une forte augmentation des cas de malnutrition ces derniers jours. Dans un message publié sur X, l'Unrwa a déclaré lundi que les pénuries à Gaza avaient entraîné une multiplication par 40 des prix des denrées alimentaires. Face à cela, la réaction israélienne est cinglante: le gouvernement dénonce un texte «déconnecté de la réalité», accusant les pays signataires d'envoyer un message erroné au Hamas. Une réponse qui souligne le fossé entre la communauté internationale, de plus en plus inquiète, et un gouvernement israélien campé sur une stratégie militaire totale. Israël use de la famine comme une arme. Pendant ce temps, la famine continue de gagner du terrain, les morts s'accumulent dans les files d'attente des camions d'aide et des ONG, en Belgique, comment à porter plainte pour crimes de guerre présumés. Gaza n'est plus seulement un champ de bataille: c'est un scandale moral à ciel ouvert. Et les mots ne suffiront plus. Au fait, combien de temps encore laissera-t-on mourir de faim un peuple entier, au nom de la guerre injuste?

Produits agricoles

Des espaces gratuits

aux agriculteurs dans les marchés de gros

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a ordonné, hier lundi, l'attribution d'espaces gratuits au sein de tous les marchés de gros régionaux des fruits et légumes relevant de la société «Magros», afin de permettre aux agriculteurs de commercialiser directement leurs produits sans intermédiaires, selon un communiqué du ministère. Cette décision intervient lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre avec les cadres du ministère, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des programmes sectoriels et à la régulation des mécanismes du marché, à l'occasion du début de la saison de récolte de certains produits agricoles, précise la même source. A cette occasion, le ministre a donné des orientations «visant à protéger les agriculteurs contre l'exploitation, et à garantir que leurs produits, notamment les fruits, parviennent aux consommateurs à des prix

justes». Le ministre a recommandé, ajoute le communiqué, de promouvoir la vente directe du producteur au consommateur «afin d'assurer un prix juste qui valorise l'effort de l'agriculteur et le préserve des pratiques d'exploitation d'intermédiaires et de spéculateurs». M. Zitouni a appelé les grands producteurs de fruits à traiter directement avec les principaux grossistes, tout en chargeant les agents de contrôle de suivre de près la structure des prix au niveau des marchés, afin de garantir la transparence des transactions et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Le ministre a également rappelé que la politique du ministère repose sur «la libération des mécanismes du marché dans un cadre transparent et équitable, en limitant les pratiques déloyales qui créent un écart injustifié entre le prix réel du produit à la sortie du champ, et le prix final payé par le consommateur au marché», conclut le communiqué.

Ciment vert

Deux nouvelles usines à Djelfa et Relizane

Le ministre de l'Industrie M. Sifi Ghrieb a annoncé, ce lundi à Alger, le lancement d'un projet de réalisation de deux nouvelles usines de ciment vert (ciment à faibles émissions de carbone et éco-responsable) dans les wilayas de Djelfa et Relizane, ainsi que le renforcement de l'usine existante d'Adrar par une nouvelle ligne de production de ce type de ciment. Dans une déclaration en marge de l'ouverture d'un atelier consacré au lancement du marché volontaire du carbone et au système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification), dans le domaine de la gestion des déchets, le ministre a précisé que l'usine de Djelfa aura une capacité de production initiale de 1,5 million de tonnes, tandis que celle de Relizane atteindra une capacité initiale de 2 millions de tonnes. Quant à l'usine existante d'Adrar, elle sera do-

tée d'une seconde ligne de production dédiée à la production du ciment vert, avec une capacité additionnelle estimée à 1,5 million de tonnes. Le marché national connaît un excédent de production de tout type de ciment, avec une capacité de production de 42 millions de tonnes, contre des besoins internes variant entre 29 et 30 millions de tonnes, soit un surplus de près de 12 millions de tonnes, a précisé le ministre. Par ailleurs, M. Sifi a annoncé la création, dès la semaine prochaine, d'un Conseil national des experts algériens dans le domaine du ciment vert, en coordination avec les ministères de l'Industrie et de l'Environnement, appelant, dans ce sens, les compétences algériennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à contribuer à l'accompagnement de ces projets. Il a ajouté que ces initiatives visent à encourager l'investisse-

ment dans la production de ciment vert et à tirer profit de l'expérience algérienne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays dans le cadre de projets à valeur ajoutée pour l'économie nationale, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'exportation d'un produit algérien conforme aux normes environnementales internationales. A noter que l'ouverture de cet atelier s'est déroulée sous la supervision de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Nadjiba Djilali, en présence du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), M. Mohamed Boukhari, de la représentante résidente par intérim du Programme des Nations Unies pour le développement en Algérie (PNUD), Francesca Nardini, ainsi que de représentants de plusieurs ministères, organismes et institutions nationales concernées.

Sonatrach - Sociétés pétrolières étrangères

Cinq contrats internationaux

d'une valeur de 600 millions de dollars

Cinq contrats d'exploration des hydrocarbures ont été signés, lundi à Alger entre Sonatrach et plusieurs sociétés pétrolières étrangères, pour un montant d'investissements estimé à 600 millions de dollars, dans le cadre des résultats de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024". La cérémonie de signature organisée au siège de Sonatrach, a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, et de représentants de sociétés étrangères concernées. Les contrats signés, qui s'inscrivent dans la stratégie de renforcement des partenariats dans le domaine d'exploration, prévoient des engagements d'investissements initiaux d'un montant global d'environ

600 millions de dollars, précédés de décisions d'attribution de licences par l'agence ALNAFT pour chaque site d'exploration. Il s'agit du contrat d'hydrocarbures de forme "Participation" pour la recherche et le développement du périmètre de "Toual 2" (bassin de Berkine) situé dans les wilayas d'Ouargla et d'Illizi, signé entre Sonatrach, d'une part et un consortium formé des sociétés Filada (Suisse) et Zangas (Autriche) d'autre part. Le deuxième est un contrat d'hydrocarbures de forme "Participation" pour la recherche et le développement du périmètre de "Guern EL Guessa 2" (bassin de Gourara-Timimoun), dans les wilayas de Bechar, Beni Abbès, El Bayadh et Timimoun, signé entre Sonatrach et la société chinoise "Sinopec". Le troisième est un contrat d'hydrocarbures de forme de "Partage de Production" pour la recherche et le développement du périmètre de "Reggane 2" dans la wilaya d'Adrar, signé entre Sonatrach et le consortium formé du groupe "ENI" (Italie) et du groupe thaïlandais "PTTEP". Le quatrième contrat, également sous forme de "Partage de Production", a été signé entre Sonatrach et la société chinoise "ZPEC", portant sur le périmètre de "Zerafa 2" (bassin d'Ahnet-Gourara), dans les wilayas d'Adrar, In Salah, Timimoun et El Menia.

Le cinquième contrat de forme "Partage de Production" pour la recherche et le développement du périmètre d'"Ahara" dans la wilaya d'Illizi, a été signé entre Sonatrach et le consortium des sociétés "Qatar Energy" et "Total Energies". En juin dernier, l'Agence ALNAFT avait annoncé l'attribution de cinq (5) licences sur les six (6) proposées dans le cadre de l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024" sur la base des offres reçues. Dans son allocution à l'occasion, M. Hachichi a affirmé que ces contrats constituent une "nouvelle étape" dans le développement des ressources énergétiques et une "avancée significative" vers la réalisation d'objectifs stratégiques liés au renforcement des réserves, à l'amélioration de la con-

naissance géologique et à la garantie de la sécurité énergétique du pays. Il a en outre précisé que ces contrats couvrent une durée de 30 ans, dont sept (7) années consacrées aux travaux d'exploration. Le programme d'exploration initial prévoit le traitement de données sismiques en 2D et 3D couvrant l'équivalent de 35.000 kilomètres carrés, ainsi que le forage de 32 puits d'exploration, pour un investissement minimal de 600 millions de dollars. Le même responsable a indiqué que les réserves potentielles dans les zones concernées sont estimées à 400 milliards de mètres cubes de gaz (2P), soulignant que des découvertes confirmées donneront lieu à des investissements encore plus importants pour le développement et l'exploitation des ressources. Hachichi a relevé, à cet égard, que ces contrats traduisent la confiance des partenaires dans le climat d'investissement en Algérie, précisant que Sonatrach partagera désormais les risques avec ses partenaires, contrairement à la situation antérieure où elle en supportait la majeure partie. De son côté, le président de l'ALNAFT, Samir Bakhti, a précisé que l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024" se caractérise par la transparence et un dialogue constructif, ayant permis d'attirer des investisseurs partageant avec l'Algérie une vision à long terme fondée sur une exploration et une production responsables et durables.

Il a fait savoir que tous les périmètres, à l'exception de "Ahara", incluent une phase de développement (post-exploration) obligatoire nécessitant des investissements de plusieurs milliards de dollars, ajoutant que l'agence œuvre à lancer des appels d'offres internationaux annuels pour renforcer les partenariats, alléger la charge sur Sonatrach, tout en favorisant le transfert de technologie et le développement des ressources en hydrocarbures. L'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2024", note-t-on, est le premier appel d'offres international organisé dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures.

Accès des démunis non assurés sociaux à la gratuité des médicaments Dépôt des dossiers à partir de dimanche prochain

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les personnes démunies non assurées sociales, remplissant les conditions requises et souhaitant bénéficier gratuitement de médicaments, pourront déposer leurs dossiers auprès de la commune de leur lieu de résidence à partir de dimanche prochain. Le dossier de demande pour bénéficier de la gratuité des médicaments, à déposer au niveau du service des affaires sociales de la commune de résidence, doit comporter: "une demande signée par l'intéressé ou par son représentant légal, un acte de naissance, une fiche familiale pour les personnes mariées, un certificat de résidence à jour, une photo d'identité, une attestation de non perception de revenus délivrée par les services compétents, une attestation de non-affiliation à un organisme de sécurité sociale, ainsi qu'un rapport médical établi par un médecin spécialiste exerçant dans un établissement public de santé", précise la même source. Les servi-

ces de la commune transmettront ensuite les dossiers aux commissions mises en place au niveau de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de wilaya, afin de les examiner et de se prononcer sur les demandes dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de réception du dossier, ajoute la source. "Les demandeurs dont les dossiers ont été rejetés par la commission pourront introduire un recours auprès du wali dans un délai maximum d'un mois à compter de la notification de la décision de rejet", poursuit le communiqué. "En application des orientations des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme visant à coordonner avec les départements ministériels concernés pour la prise en charge des personnes démunies non affiliées à la sécurité sociale, le cadre réglementaire de mise en œuvre du dispositif mis en place par l'Etat dans ce sens a été finalisé". Ainsi, il a été procédé à

"la signature de deux arrêtés interministériels en application des dispositions du décret exécutif 24-287, fixant les modalités de prise en charge médicale des démunis non assurés sociaux". Il s'agit de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission chargée d'étudier et de se prononcer sur les demandes du bénéfice des médicaments par les démunis non assurés sociaux, en application des dispositions de l'article 7, ainsi que de l'arrêté interministériel du 13 juillet 2025, fixant la liste des médicaments accessibles aux démunis non assurés sociaux, en application de l'article 3. Soucieux de mettre en œuvre ce dispositif, "le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme réaffirme l'engagement constant de l'Etat à renforcer la protection sociale au profit de l'ensemble des citoyens, à en élargir le champ pour couvrir de larges catégories de la population et à simplifier les procédures d'accès au droit à la prise en charge médicale et aux médicaments".

Baignade dans les zones interdites

Des campagnes de prévention et de sensibilisation depuis le début de la saison estivale

Divers acteurs de la société civile mènent, en coordination avec les services de la Protection civile et les autorités locales, des campagnes de prévention et de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les zones interdites, pour une saison estivale sûre, sans noyades et loin des comportements irresponsables. Le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, Nassim Bernaoui a déclaré à l'APS que les services de la Protection civile ont lancé depuis mai dernier des caravanes de sensibilisation en association avec différents acteurs de la société civile, appelant les citoyens à adhérer à ces campagnes dont l'intérêt principal est la protection des estivants des risques de noyade. Soulignant que la classe juvénile est la plus exposée à ces dangers, M. Bernaoui a appelé les parents à faire preuve de vigilance, à suivre les consignes de prévention et à surveiller leurs enfants. Il a fait savoir que les services de la Protection civile ont enregistré au cours du mois de juin dernier 59 décès, dont 18 survenus sur des plages interdites à la baignade et 19 au niveau de plans d'eau. Pour sa part, le président de l'Organisation algérienne de l'environnement et de citoyenneté (OAEC), Sofiane Affane a indiqué que son organisation a adopté une approche globale de sensibilisation aux dangers de la baignade dans les zones interdites, basée sur "l'éducation, l'accompagnement sur le terrain et la coordination avec les différents acteurs". Dans cette perspective, l'intervenant a annoncé le lancement de campagnes médiatiques via diffé-

rents supports (télévision, radio, presse écrite et réseaux sociaux) pour mettre la lumière sur les dangers de la baignade dans les plages interdites, les barrages et autres plans d'eau. Un slogan a été lancé: "Ne nagez pas vers la mort ... Choisissez la vie", accompagné d'interventions de spécialistes en sécurité environnementale et en sauvetage, ainsi que de podcasts et de vidéos courtes relatant des histoires réelles sur ces dangers. Pour consolider ces efforts, il a été procédé à l'élaboration des "dépliants, affiches, vidéos courtes et infographies de sensibilisation, dans un langage simple et accessible à toutes les franges de la société, notamment les enfants et les jeunes", a-t-il poursuivi. Ces actions ont été complétées par des campagnes de sensibilisation sur le terrain, telles que l'organisation de caravanes durant l'été au niveau des régions côtières ou à proximité des

barrages et des oueds, l'implication des jeunes dans des campagnes sur le terrain pour communiquer directement avec les estivants et les familles ainsi que l'organisation d'activités éducatives et de loisirs pour faire passer les messages de prévention au niveau des plages et des sites de détente. Et pour amplifier davantage ces initiatives, l'OAEC a lancé plusieurs activités en coordination avec les différents acteurs dont la Protection civile, les assemblées communales, les associations et les établissements éducatifs, en vue de sensibiliser aux risques de la baignade dans les zones interdites, notamment auprès des enfants et des adolescents. De son côté, le chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital de Tamanrasset, Elias Akhamouk a évoqué les dangers de la baignade dans les eaux stagnantes et non surveillées, citant le risque de noyade notamment pour les enfants.

Inscriptions universitaires

Baddari inspecte le Centre national des données relevant de l'ESI

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, lundi, une visite d'inspection au Centre national des données relevant de l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI-Alger), dans le cadre du suivi sur le terrain du processus des préparatifs relatifs aux préinscriptions des nouveaux bacheliers (session 2025). Lors de cette visite, M. Baddari s'est enquis de près "de la disposition de l'infrastructure numérique et de l'efficacité des systèmes d'information utilisés dans la gestion intelligente de l'opération", souligne un communiqué du ministère. Dans le même contexte, le ministre s'est réuni avec les cadres, ingénieurs et responsables de l'Ecole, avec lesquels il a abordé "la souveraineté numérique, l'immunité des infrastructures numériques, ainsi que la mobilisation des ressources humaines pour garantir une orientation universitaire efficace, équitable, transparente et démocratique pour les nouveaux étudiants", selon la même source.

Centres de coordination opérationnelle de la Protection civile

Session de formation au profit des employés de 17 wilayas

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé une session de formation au profit des employés des centres de coordination opérationnelle de 17 wilayas, afin d'assurer une transmission uniforme et efficace des informations opérationnelles, a indiqué, hier lundi, un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre du programme visant à renforcer la coordination entre le Centre national de coordination opérationnelle et les Centres de coordination opérationnelle sur l'ensemble du territoire national, une session de formation a été organisée au niveau de l'annexe de l'Ecole nationale de la Protection civile à Alger au profit des employés des centres de 17 wilayas», indique la même source. Cette formation, d'une durée de quatre jours, destinée au profit des Centres de coordination opérationnelle, aborde plusieurs thèmes liés à la rédaction des télégrammes, en vue d'«améliorer le niveau des agents pour assurer une transmission uniforme et efficace des informations opérationnelles», indique le communiqué.

Aéroport international d'Alger Saisie de plus de 136 000 euros et démantèlement d'un réseau

Les services de la Police aux frontières (PAF) de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene ont, récemment, déjoué une tentative de contrebande d'une somme de plus de 136 000 euros et procédé à la récupération d'importantes quantités de marchandises d'origine étrangère, a indiqué, lundi, un communiqué de ces services. «Dans le cadre de lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, les services de la Police aux frontières aériennes de l'aéroport international d'Alger, en coordination avec les services des Douanes, ont récemment procédé à l'arrestation de deux femmes qui s'apprêtaient à embarquer sur un vol à destination de l'aéroport d'Istanbul en Turquie, en possession de devises dissimulées dans leurs bagages et vêtements, soit 120.400 euros et 1880 dollars, qu'elles tentaient de faire passer en contrebande», précise la même source. Poursuivant l'enquête, la Brigade de Police judiciaire relevant du service de la Police des frontières aériennes a révélé que les deux femmes appartenaient à un «réseau criminel organisé spécialisé dans le transfert illicite de fonds, le blanchiment d'argent et l'importation de marchandises d'origine étrangère sans autorisation». La perquisition des domiciles et de deux entrepôts exploités par les membres du réseau organisé, effectuée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a abouti à «l'arrestation de quatre suspects et la saisie de plus de 5000 unités de marchandises d'origine étrangère importée sans autorisation (produits cosmétiques, pièces de rechanges automobiles, vêtements et denrées alimentaires), outre une somme en devises estimée à 16.200 euros et une autre somme en monnaie nationale estimée à environ 158 millions de centimes provenant des revenus criminels».

Alerte météo

Des températures pouvant atteindre les 49 °C

L'Office national de la météorologie a annoncé, ce mardi, la poursuite de la vague de chaleur dans plusieurs wilayas du pays, avec des températures pouvant atteindre les 49 °C. L'Office a précisé dans une alerte de niveau 1 (couleur jaune) que les wilayas concernées sont Batna, M'Sila, Biskra, El M'Ghair, Timimoune, In Salah, Adrar, Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, In Guezzam et Tindouf. Par ailleurs, certaines zones côtières connaîtront de fortes vagues, notamment les plages de Jijel, Bejaïa, Azeffoun, Dellys et Alger, selon la même source.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et PopulaireMinistère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche
Direction Générale des Forêts
Conservation des Forêts de la Wilaya de Tiaretوزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
المندوبية العامة للغابات
محافظة الغابات لولاية تيارت

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Numéro d'identification fiscale : 418014001014093

En application des articles n° 65 et n° 82 du décret présidentiel n° 247-15 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la conservation des forêts de la wilaya de Tiaret publie les résultats du deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 04/CFT/2025 lancé pour la réalisation des travaux d'Aménagement de pistes forestières sur 10 km, W Tiaret, inscrits dans le cadre du programme 2025, publié dans les quotidiens nationaux El-Djazair et le carrefour d'Algérie le 12/06/2025 et sur le BOMOP.

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis en date du 26/06/2025, le procès-verbal d'évaluation des offres techniques le 02/07/2025 à 10 h 00 et le procès-verbal d'évaluation des offres financières séance du 02/07/2025 à 14 h 00.

La procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères de qualification prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

N° de LOT	Nature des travaux	Dénomination de l'entreprise et numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre proposé en TTC (DA)	Montant de l'offre corrigé en TTC (DA)	Délai d'exécution (02) mois	Evolution technique sur 100 points	Evaluation Financière	Observations
03	Aménagement de pistes forestières sur 10 Km à Tiaret, Ain Karma - Chaouchaoua	Groupement El-Fath Barika - Batna NIF 001505022525452 00170502255163305001	15 916 250,00	15 535 450,00	Tota (02) mois	90	Offre qualifiée moins-disante	offre qualifiée classée en première position

L'entreprise citée ci-dessus a été choisie par la commission d'évaluation des offres selon les critères suivants :

- Les garanties techniques et financières de l'entreprise ;
- Matériels destinés au chantier ;
- Encadrement et expérience du personnel de l'entreprise ;
- Offre qualifiée moins distante.

Pour les autres soumissionnaires, la conservation des forêts de la wilaya de Tiaret invite ceux intéressés à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Les recours éventuels à l'encontre de la présente décision, peuvent être introduits auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tiaret, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché sur les quotidiens nationaux et sur le BOMOP.

LE CONSERVATEUR DES FORETS

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010545 23.07.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA DE AIN EL HADJAR
COMMUNE DE MOULAY LARBI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 098620059027724

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N 15/247 du : 16/09/2015 modifier et compléter, portant réglementation des marchés publics.

Le P' A.P.C de la commune de MOULAY LARBI informe les soumissionnaires Participants aux offres des opérations ADSEC ANNEE 2025 publiées par :

1- L'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05/2025 en date Du : 19/06/2025.

Suite à l'opération d'évaluation et analyse des offres et conformément aux conditions du cahier des charge les opérations sont attribuées comme suit :

N°	Opération	Entreprise	Montant de l'offre (DA)	Délai de livraison	Note tech	O.B.S
01	ACQUISITION D'UN CAMION A BENNE TASSEUSE POUR LES ORDURES MENAGERS 12M3.	SARL BPI/NH-DOUDAH	17 500 000.00DA	03 MOIS	32.76 pts	offre financière unique et techniquement qualifiée

Observation :

- Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut Présenter un recours devant la commission des marchés communale compétente dans un délai De dix (10) jours à compter de la date du premier jour de la parution du présent avis.

- Pour les autres soumissionnaires, qui sont intéressés des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010582 23.07.2025



ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE

Société par actions : SPA/ENPI - Capital : 1.000.000.000,00 DA

NIF 000916098323607

---000---

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

N° 22/2025/ATT

En application des dispositions de la procédure de passation des marchés et commandes financés sur fonds propres de l'EPE-ENPI-SPA « Version-Mars/2022 », l'ENPI-SPA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu au :

2eme avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°27/DRO/ENPI/2025 pour la mission de suivi et contrôle des travaux de réalisation en TCE avec VRD du projet des 100 Logements Promotionnels Libres en R+4 à Gdyl-Wilaya ORAN.

Et publié dans les quotidiens nationaux « Le Carrefour D'Algérie » en date du 22/06/2025 et « الجزائر الجديدة » en date du 22/06/2025, qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Désignation du projet	BET	NIF	Montant de la soumission (DA/TTC)	Note (Technique + Financière) /100	Délais mois	Observations
la mission de suivi et contrôle des travaux de réalisation en TCE avec VRD du projet des 100 Logements Promotionnels Libres en R+4 à Gdyl-Wilaya ORAN.	Groupement Yacoubi Asma Et Slimani Sabiha	YACOUBI ASMA 273310108350116	6 234 564.00	68.33 / 100	Neuf (09) Mois et Quinze (15) jours	Meilleur note cumulé technique + financière
		SLIMANI SABIHA 288160100114107				

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'entreprise ENPI dans un délai de 10 jours à compter de la première publication du présent avis et ce, conformément à l'article 19 de la procédure des achats de l'ENPI-SPA.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2531010639 23.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des



organisations des donneurs de sang



لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0554321403 / 0792906730 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Un parc de bus assez vieillissant
Sales, vétustes et dépassés

Par B. Habib

L'anarchie du transport en commun par bus continue de régner en maître au centre-ville d'Oran malgré les dispositions de contrôle en vigueur. Mais comme cette anarchie et son lot de ridicules ne suffisent plus, l'état des bus sales, vétustes et pas du tout adaptés au cachet de cette ville, ajoute, au décor plutôt lugubre, un arrière-goût d'amertume et de désespoir quant à voir un jour nos bus parfaitement, à la fois, grandissants et modernes. A Oran, le parc de bus de transports urbain et suburbain est assez vieillissant depuis les années 90, offrant, par la même, des conditions d'hygiène et d'entretien peu recommandables et qui n'honorent ni la réputation des la ville, encore moins sa population galopante d'année en année notamment en milieu rural et dans les pôles d'habitat. Souvent mal entretenus, en proie à de pannes mécaniques récurrentes et transportant au-delà de leur capacité réglementaire, ces bus sont en train de faire les choux gras de l'actualité fort encombrante du transport urbain et suburbain. «Une véritable descente dans les ténèbres des bus du transport privé qui n'augure rien de bon», selon un spécialiste. A côté de l'ascension



fulgurante que connaît depuis sa création le transport par tram, celui des bus en revanche semble traverser une «crise d'adaptation» aux exigences du développement local qui veut un transport plutôt moderne responsable et professionnel. En plus, un autre problème ressurgit qui n'est autre que celui de la flotte de bus du secteur privé qui est décimée par des pannes fréquentes et auxquelles s'ajoute certainement l'épineuse problématique de la réparation et de la maintenance dues généralement à une défection de pièces très essentielles comme le moteur ou l'échappement. Il semblerait en effet qu'il y a véritablement un grave problème de bus à Oran avec ces pannes qui reviennent et où le culte des échecs et de la régression

semble dévoiler au grand jour l'état obsolète et vétuste des bus complètement dégingués et dépassés par leur époque car ne répondant guère aux normes ni aux exigences actuelles, comme s'il s'agissait de bus de l'ère «jurassique», regrette pour sa part un citoyen du centre-ville alors qu'à Alger, il y a une floraison de bus neufs ou récents notamment de l'ETUSA qui sillonnent et desservent allègrement les quartiers de la capitale. Selon des nouvelles indications de spécialistes du contrôle technique, la flotte de transport urbain ou suburbain en circulation à Oran enregistre chaque année au moins 200 pannes de bus, ce qui de surcroît fait réapparaître l'épineuse difficulté liée principalement à la maintenance.

De plus en plus de mineurs s'adonnant à la vente de bricoles et du papier mouchoir

Un phénomène qui monte en ampleur

Par B. Habib

Attendu que les enfants laissés à la rue est devenu pour les spécialistes une préoccupation somme toute inquiétante, la société et les associations devraient plutôt s'atteler à sensibiliser les parents, à chercher des solutions et à soulever les problèmes à qui de droit. Durant la saison des chaleurs, beaucoup d'enfants sont volontairement incités par la famille ou un proche afin de se débrouiller pour se procurer de l'argent au lieu de fréquenter les maisons des jeunes ou d'aller à la plage. C'est devenu presque un rituel que de voir ces enfants déambuler dans chaque coin de la ville espérant y trouver une âme affective de

quoi les nourrir ou les délivrer du besoin. Certains d'entre eux vendent du papier mouchoir, des épingles à nourrice et d'autres petites bricoles qui ne rapportent pas grand-chose. Le travail des enfants en bas âge au su et au vu de tous alors que les lois l'interdisent sommairement et formellement pour preuve qu'il est classé parmi les pratiques entrant dans l'exploitation des mineurs. Leur âge varie et on les croise dans les rues, les cafés, restaurants, marchés, coiffeurs etc... Il s'agit d'une catégorie de population poussée à la «mendicité indirecte» parce que les bricoles ne leur rapportent pas généralement assez pour leurs besoins ou leurs familles. C'est une sorte d'échappatoire aux regards de curieux ou des

soupçons en ce sens que des généreux préfèrent leur céder 20, 30 voire 50 da sans contrepartie. A Oran, il n'est pas rare de voir des enfants vendant du papier mouchoir aux abords des feux rouge ou dans les espaces publics à grande affluence comme les jardins. Une tendance qui monte chaque année tant il n'est pas écarté que ces enfants soient amenés un jour à pratiquer certains métiers en déclin depuis des dizaines d'années comme le cirage de chaussures ou le lavage des vitres de voitures en circulation dans la ville, une pratique à laquelle s'adonnent aujourd'hui des enfants d'immigrés africains au niveau des feux rouge de boulevards des Castors ou à El Mouhajirines Millénium.

La directrice générale de l'ANGEM à Oran

Financement d'environ 3 000 projets au premier semestre 2025

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) a financé environ 3 000 projets à l'échelle nationale durant le premier semestre de l'année en cours, a indiqué à Oran la directrice générale de cet organisme, Souad Bendjemil. Le nombre de projets financés par l'ANGEM a enregistré une augmentation de 100 pour cent par rapport au premier semestre de l'année dernière, tandis que d'autres projets sont en cours de financement, a précisé Mme Bendjemil à l'APS, en marge du Salon national du jeune artisan, dont les activités se poursuivent dimanche au Village méditerranéen à Oran. Au cours du premier semestre de 2025, "les projets liés à l'économie verte ont été encouragés, à tra-



vers la mise à disposition de moyens pour la collecte de plastique et son traitement dans les usines spécialisées dans le recyclage de cette matière génératrice de revenus, ainsi

que dans le domaine de la petite agriculture", a ajouté la directrice générale de l'ANGEM. La participation de l'ANGEM au Salon national du jeune artisan intervient dans le sillage de la convention conclue avec la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), en vertu de laquelle l'ANGEM apporte son soutien à cette catégorie d'artisans dans plusieurs domaines, notamment dans l'aspect non financier, qui concerne l'aide à la commercialisation, à l'amélioration des produits, et à la gestion des micro-entreprises à travers des sessions de formation. Il s'agit de services gratuits proposés aux artisans pour le développement de leur activité, a fait savoir la même source.

Transport de marchandises
L'ENTMV propose un service sur la ligne Alicante-Oran

L'Entreprise nationale du transport maritime des voyageurs (ENTMV) a annoncé, hier lundi, la mise en place d'un service de transport de marchandises sur la ligne maritime reliant les ports d'Alicante (Espagne) et d'Oran, invitant les opérateurs économiques et les investisseurs des secteurs public et privé à bénéficier de cette prestation, a indiqué un communiqué de l'ENTMV. L'Entreprise a précisé que «des espaces importants» ont été réservés à bord des navires opérant sur cette ligne en vue d'assurer le transport des différents types de marchandises, réaffirmant sa disponibilité à fournir des services «de qualité» dans ce domaine. Elle a invité les personnes intéressées d'obtenir plus d'informations concernant ce service à se rapprocher de la Direction commerciale centrale d'Alger, ou des directions régionales de l'entreprise situées à Alger, Oran et Annaba.

Observatoire national de la société civile (ONSC)
Ouverture de la 3ème session de l'Université d'été à Oran



Les travaux de la 3ème et dernière session de l'Université d'été de l'ONSC ont débuté ce lundi à l'Université Oran 2 «Mohamed Benahmed». Organisé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), l'événement rassemble des représentants de dix wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest du pays sous le slogan: «Former et autonomiser une société civile consciente pour une Algérie triomphante». Lors de son discours d'ouverture, Choukri Abdelhafid, membre de l'ONSC, a souligné que cette université d'été, placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rassemblé au total plus de 2.500 associations issues des 58 wilayas du pays. Il a affirmé que cet engouement témoigne de l'importance de telles manifestations pour renforcer le travail participatif et le rôle sociétal des associations. Choukri a ajouté que cette université d'été n'est pas seulement un espace de rencontre, mais une «véritable plateforme nationale interactive de formation et d'apprentissage». Le programme comprend des ateliers, des conférences et des débats animés par des experts et des universitaires. Cette édition aborde des thématiques cruciales telles que le rôle de la société civile dans le renforcement du front interne, les défis liés à la souveraineté nationale, la citoyenneté numérique, ainsi que l'autonomisation politique et socio-économique de la femme.

Saïda

La police célèbre son 63ème anniversaire

A l'occasion de la fête de la police, coïncidant avec le 22 juillet de chaque année, les soldats bleus, tous corps confondus, ont célébré leur 63ème anniversaire comme à l'accoutumée avec des activités commémoratives. C'était aussi une occasion pour les initiateurs-policiers, lors de cette journée conviviale, de s'ouvrir à la société civile et mettre en exercice leur travail de proximité.

La cérémonie a été aussi l'occasion pour le wali, accompagné des autorités civiles et militaires, d'inaugurer une crèche pour enfants des policiers de la Sûreté de wilaya. Il y a lieu de signaler que ce corps de sécurité a mis en oeuvre des efforts considérables pour être au service des citoyens, en procédant à des actions de sensibilisation, d'information, de communication et de prévention. L'expérience cumulée par cette institution de la République est considérée, d'ailleurs à juste titre, comme un modèle pour avoir contribué selon une approche citoyenne dans le sens d'un devoir national. Heureux anniversaire, Messieurs les Policiers !

OULD OGBAN

Tiaret

Le wali installe le nouveau directeur de l'Education



Le wali de Tiaret, M. Said Khalil, a procédé, ce lundi 21 juillet 2025, à l'installation de M. Hama Nadjm-Eddine au poste de directeur de l'Éducation de la wilaya de Tiaret, en remplacement de M. Saleh Bendadda, parti à la retraite. M. Al-Kaim Hassan a également été nommé directeur de l'Éducation de la wilaya déléguée de Ksar Chellala et M. Hitala Mustapha a été nommé directeur de l'Institut technologique de l'éducation Ibn Rochd (formation du personnel éducatif) de la wilaya de Tiaret. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de M. Mourad Bougaouzine, Directeur central au ministère de l'Éducation nationale. Ont également assisté à cette cérémonie, le président de l'APW, le secrétaire général de la wilaya par intérim et les cadres du cabinet du wali. En marge de l'installation du nouveau directeur de l'Éducation de Tiaret ainsi que le nouveau directeur de l'Éducation de la wilaya déléguée de Ksar-Chellala, M. Said Khalil a salué les efforts déployés par l'ancien directeur, M. Saleh Bendadda, tout au long de sa présence à la tête du secteur de l'Éducation, tout en lui souhaitant plein succès après son départ à la retraite. Le wali a également souhaité la bienvenue aux nouveaux venus et leur a souhaité plein succès dans leur carrière professionnelle, notamment dans ce secteur très sensible.

L. Bouhala

Fête de la police à Mostaganem

Des acquis et de la performance

Par Charef Kassous

L'après-midi du dimanche 20 juillet 2025, la police de Mostaganem a célébré son 63ème anniversaire en présence du Contrôleur de police, Directeur de la sécurité publique, représentant du Directeur de la Direction Générale de la Sûreté Nationale et du Secrétaire général de la wilaya représentant le wali. C'est au niveau de la nouvelle ville "El Wiam", dans la localité de Sayada, qu'a eu lieu la cérémonie de la commémoration de la création du corps de police en Algérie. Cette célébration a été marquée par l'inauguration d'un Commissariat Central qui est considéré comme un acquis qui vient se greffer aux multiples infrastructures sécuritaires de la wilaya. Cette nouvelle structure symbolise la volonté de la DGSN de quadriller systématiquement les territoires sur le plan de la sécurité des biens et des personnes. A Hay El Wiam, nouveau pôle urbain, ce sont plus de 40.000 familles qui bénéficieraient des bienfaits sécuritaires. Faut-il souligner que cette commémoration s'est passée dans une ambiance festive, avec une remarquable présence de jeunes officiers de la police. Ceci est aussi un acquis supplémentaire qui s'inscrit dans la vision des hauts responsables de faire appel à des compétences jeunes. La présence de la femme policière à cette manifestation a été également un aspect distinctif.



Dans son allocution, Mr Mohamed Salah Zghadniya, chef de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, a assuré que ces acquisitions ne sont que le résultat d'une stratégie affirmée par une volonté politique, oeuvrant pour une couverture sécuritaire qui répond adéquatement à des besoins citoyens. Le premier responsable a expliqué, par ailleurs, que ces infrastructures de sécurité sont, sans nul doute, une extension étudiée dans la couverture des territoires, en terme de service de police. Le chef de Sûreté de la wilaya affirmera que cet espace urbain est un nœud de forte densité de population qui suscite des exigences sécuritaires et ce nouveau pôle urbain est un exemple. Aujourd'hui, ajoutera le responsable,

la priorité consiste à rapprocher les services de police de la population, en plaçant le citoyen au cœur du dispositif de sécurité, à la fois comme sujet et comme acteur de sa propre sécurité. En concluant, il ponctua en disant que Hay El Wiam est un objectif, atteint par l'accomplissement d'un travail de proximité dans la lutte contre le crime dans ses divers aspects, qui sera mené par des effectifs dont la performance est avérée par des bilans nettement expressifs dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Cette cérémonie reste très particulière car elle exprime non seulement une stratégie mais aussi un corps de police qui s'affirme de plus en plus depuis sa création.

Sidi Bel-Abbès

Réhabilitation de l'enceinte commerciale «la Coupole»

Par Mohamed Nouar

Un incendie récent, d'une ampleur significative, a affecté l'enceinte commerciale adjacente à la structure emblématique de la Coupole, située au cœur névralgique de Sidi Bel-Abbès. Cet événement a non seulement mis en exergue la vulnérabilité des infrastructures urbaines face aux risques d'incendie, mais a également ravivé les interrogations quant à la préservation du patrimoine local et la résilience urbaine. La réaction des autorités, notamment du wali de Sidi Bel-Abbès, a été immédiate et structurée, signalant une prise en charge proactive de la crise. Lors d'une inspection diligente, le chef de l'exécutif de wilaya, accompagné des cadres exécutifs locaux, a procédé à une évaluation in situ des dommages. Le dialogue direct avec les commerçants sinistrés a permis de recueillir les doléances et d'initier un recensement exhaustif des affectés. Cette démarche vise à formaliser l'indemnisation et le soutien selon les cadres législatifs et réglementaires en vigueur, affirmant ainsi l'engagement de l'administration envers la mitigation des répercussions socioéconomiques de la catastrophe. Un axe majeur de la stratégie de réponse réside dans la directive de réhabilitation et d'aménagement de la Coupole elle-même. Cette décision est cruciale car la Coupole transcende sa fonction commerciale pour s'ériger en un véritable monument historique et un pôle d'activités culturelles essentiel à l'identité de la cité. Sa restauration n'est

donc pas une simple opération de remise en état, mais s'inscrit dans une optique plus large de sauvegarde patrimoniale et de dynamisation urbaine, soulignant la valeur intrinsèque de ce site pour la mémoire collective et le développement futur de la ville. En parallèle, les services de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Sidi Bel-Abbès ont mobilisé des moyens considérables pour le nettoyage et la décontamination du marché. L'engagement de ressources matérielles substantielles (véhicules de tonnage divers, engins de chargement) et d'un contingent important d'agents communaux (cinquante) atteste de l'urgence et de la complexité des opérations de déblaiement. Les investigations préliminaires imputent l'origine de l'incendie à une défaillance électrique, potentiellement due à des branchements

illicites. Cette conclusion réitère la problématique persistante de la conformité des installations électriques dans les espaces commerciaux et la nécessité impérieuse de renforcer les mécanismes de contrôle et de prévention. Le sinistre a entraîné la destruction de deux locaux commerciaux et des dégâts partiels sur trois autres, affectant environ 50% de l'espace dévolu à la vente de textiles, de chaussures et d'articles ménagers. Néanmoins, l'intervention prompte et coordonnée de la Protection Civile a permis de circonscrire l'incendie, épargnant des infrastructures critiques telles que le siège de la Coupole et ses locaux annexes, le centre commercial Refref, des commerces mitoyens ainsi que des zones résidentielles et le complexe de la jeunesse et des sports adjacents.

Plages de Beni Haoua (Chlef)

Une commission de wilaya pour surveiller les rejets d'eaux usées

Une commission de wilaya, placée sous la supervision de la direction de l'Environnement de Chlef, a entamé dimanche un contrôle à grande échelle des rejets d'eaux usées sur les plages de la daïra de Beni Haoua, au nord-est de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à renforcer la sécurité environnementale et à garantir une saison estivale sans danger. Composée de représentants de la direction de l'Environnement, de la maison de l'environnement, de l'Agence nationale des déchets (AND), de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), la commission est chargée de contrôler les systèmes de traitement des eaux usées déversées en mer et de vérifier la salubrité et la propreté de l'eau. Cette opération, inscrite dans le cadre de l'exécution des instructions du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, est menée en coordination avec les différents partenaires et acteurs du secteur. Elle vise à contrôler les rejets d'eaux usées le long du littoral de la wilaya de Chlef durant la saison estivale.

Saison estivale à Béjaïa

Mise en garde contre l'usage dangereux des engins nautiques motorisés sur les plages

Par Hocine Smaïli

Face à la recrudescence de comportements dangereux observés sur les plages de la wilaya, les autorités locales tirent la sonnette d'alarme. Dans un communiqué rendu public, la wilaya de Béjaïa rappelle «les règles encadrant l'usage des engins nautiques motorisés, tout en annonçant des mesures répressives strictes à l'encontre des contrevenants». Ainsi, dans le cadre du suivi du bon déroulement de la saison estivale 2025 et pour garantir la sécurité des estivants sur les plages autorisées à la baignade, les services de la wilaya rappellent que «plusieurs incidents ont récemment été signalés, impliquant des jets ski ou autres engins motorisés, évoluant à proximité immédiate des baigneurs». Cette pratique, qualifiée d'anarchique et dangereuse, représente «une menace directe pour la sécurité des vacanciers, en particulier les enfants, et porte atteinte au calme et au bien-être recherchés par



les citoyens sur le littoral», lit-on encore dans ce communiqué diffusé via la page Facebook de la wilaya. En se référant à l'article 36 de la loi fixant les règles générales d'usage et d'exploitation touristique des plages, les autorités tiennent à préciser qu'il «est strictement interdit d'utiliser ces engins à moins de 100 mètres de la zone réservée à la baignade», en avertissant les contrevenants qu'ils «s'exposent désormais à des sanc-

tions prévues par l'article 51 du même texte». Enfin, la wilaya appelle tous les usagers de ces embarcations à «faire preuve de responsabilité et à respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur, afin de préserver la vie des estivants et garantir une saison estivale sereine pour tous». Une vigilance renforcée sera désormais de mise sur les plages de Béjaïa où loisir rime plus que jamais avec responsabilité.

Constantine

Formation aux techniques d'élevage au profit de 466 agriculteurs

Plus de 466 agriculteurs, activant dans différentes communes de la wilaya de Constantine, ont bénéficié depuis 2025, d'une formation aux techniques d'élevage, a-t-on appris, lundi, auprès du secrétaire général de la chambre de l'agriculture, Hicham Bencheikh. Cette formation vise à prodiguer des connaissances et à améliorer les compétences des participants dans le domaine de l'élevage, en mettant l'accent sur des «pratiques modernes et efficaces», a précisé le même responsable, soulignant que la formation comporte 6 sessions liées aux élevages bovin et ovin, mais également à l'apiculture, à l'aviculture et à l'aquaculture. Ciblent également

des porteurs de projet, ces stages de formation théorique et pratique, organisés dans des auditoriums des 3 universités de Constantine, sont encadrés par des vétérinaires et des techniciens agricoles spécialisés a indiqué la même source. Ces formations, a encore indiqué M. Bencheikh, ont permis notamment aux jeunes éleveurs de mettre en pratique les connaissances acquises, notamment en matière de soins aux animaux, d'alimentation et de gestion de l'environnement d'élevage, notant que la nutrition animale, la gestion des troupeaux, l'hygiène, la biosécurité et l'insémination artificielle, ont figuré parmi les thèmes débattus. De plus, dans le cadre des mesures pri-

ses par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, portant sur la promotion des productions halieutiques et sur l'encouragement des investissements dans l'aquaculture, un stage de formation touchant une vingtaine d'éleveurs et porteurs de projets versés dans ce domaine, a été organisé en coordination avec l'antenne de Constantine de la chambre de la pêche et de l'aquaculture de Skikda, a-t-il souligné. Cette dernière formation, intitulée «l'élevage aquacole intégré à l'agriculture» a été encadrée par des cadres et des experts spécialisés de l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo (Skikda), a conclu le SG de la chambre de l'agriculture.

Téléphérique Annaba-Seraïdi

Le ministre des Transports supervise la remise en service

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé, hier lundi à Annaba, la remise en service du téléphérique reliant le chef-lieu de wilaya à la commune de Seraïdi, resté hors-service près de 5 ans pour des travaux de réhabilitation. Cet équipement, réalisé en 1986, constitue un «acquis important en matière de moyens de transport, autant pour la wilaya d'Annaba en général que pour la commune de Seraïdi en raison de son rôle dans la facilitation des déplacements et la valorisation de l'attrait touristique de la zone montagneuse de Seraïdi», selon les explications fournies sur place par les responsables concernés. La réhabilitation de ce téléphérique qui parcourt une distance de 4.150 m, a porté sur «la remise en état de ses différentes structures et des équipements techniques, remis à neuf pour assurer un fonctionnement sûr et efficace», a-t-on ajouté,

soulignant que ce moyen de transport assure la liaison entre le centre d'Annaba et Seraïdi «en 20 mn maximum», ses cabines pouvant accueillir quelque 2.000 passagers/jour, en représentant un soutien efficace au transport urbain, en particulier pendant la saison touristique. Après avoir supervisé la remise en service du téléphérique, Sayoud a souligné, dans une déclaration à la presse, «l'importance de l'utilisation de ce moyen de manière régulière, en assurant un entretien périodique et en veillant à fournir des services de haute qualité aux citoyens», avant d'évoquer la possibilité d'utiliser ce modèle de transport dans d'autres villes au terrain montagneux, similaire à celui de Seraïdi. Le ministre a, par ailleurs, fait part d'un projet portant sur l'acquisition de 24 nouveaux bus afin de renforcer les capacités de l'Entreprise Publique de Transport Urbain et Suburbain d'Annaba (EP-TUSA), avant d'assurer, à ce propos,

que 10 bus entreront bientôt en service pour renforcer la liaison entre le centre-ville et le reste de la wilaya, y compris la zone de Sidi Harb où se trouve une des stations du téléphérique Annaba-Seraïdi. Sayoud avait entamé sa visite dans la wilaya d'Annaba par l'inspection de l'aéroport international Rabah-Bitat, où il a souligné la nécessité de «réduire le temps des formalités de voyage à un maximum de 20 minutes, en développant des couloirs dédiés aux passagers de première classe et aux personnes aux besoins spécifiques». Le ministre a également inspecté le port d'Annaba, où il a écouté, au côté du wali, Abdelkader Djellaoui, un exposé détaillé sur la réalité du secteur des transports, dans cette wilaya, et sur les programmes de développement à court et moyen terme, notamment les projets en cours de réalisation et les projets temporairement gelés.

Réseaux d'électricité et de gaz à Oum El Bouaghi Plus d'un milliard de DA pour des opérations de raccordement

Une enveloppe financière de 1,04 milliard de dinars a été mobilisée pour la réalisation de projets de raccordement de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi aux réseaux d'électricité et de gaz, a indiqué, lundi, le directeur local de l'Energie, Mourad Rahmani. Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux, financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales au titre de l'exercice 2025, seront lancés «prochainement». Selon M. Rahmani, il s'agit du raccordement de 21 mechtas relevant de 14 communes au réseau de gaz naturel, au bénéfice de 2.820 foyers, et du raccordement au réseau électrique de 600 foyers situés dans 13 mechtas relevant de 11 communes. Le directeur de wilaya de l'énergie a rappelé, dans ce contexte, que depuis le début de cette année (2025), quelque 600 foyers dans 11 mechtas ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel.

Protection civile de Tizi-Ouzou

Extinction de six incendies

Six incendies enregistrés dimanche à Tizi-Ouzou ont été maîtrisés et un septième en cours d'extinction, a-t-on appris des services de la Protection civile. Selon le capitaine Kamel Bouchakour, chargé de la communication au niveau de ce corps, six sur les sept incendies enregistrés ont été maîtrisés et les opérations se poursuivent pour l'extinction du dernier. «Tous les moyens ont été mobilisés pour venir à bout de ces incendies qui ont endommagé le couvert végétal mais n'ont causé aucun autre dégât, humain ou matériel, grâce à l'intervention rapide, efficace et coordonnée des différents services appuyés par un soutien aérien à partir de Béjaïa», a-t-il indiqué à l'APS. Le dernier incendie dont l'extinction est toujours en cours, s'est déclaré en début d'après-midi au niveau d'une forêt aux lieux-dits Ighil El Mal (Commune de Béni de Zmenzer) et Ath Yazid (Souk El-tennine), au Sud de la wilaya. Les services de la Protection civile, de la conservation des forêts ainsi que ceux des deux communes et des citoyens de la région sont toujours sur le terrain pour venir à bout de cet incendie.

Tébessa

100 enfants à la découverte des plaisirs de la plage à Collo



Plus de 100 enfants de la wilaya de Tébéssa ont pris le départ, dimanche, vers les plages de Collo (Skikda) où ils séjourneront en camp de vacances dans le cadre d'un programme élaboré par la wilaya, a indiqué Mustapha Hamlaoui, directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Le même responsable a précisé, en marge du départ de ce troisième groupe d'enfants, que les petits vacanciers de différentes communes de la wilaya de Tébéssa, âgés de 7 à 14 ans, sont accompagnés par des cadres et des agents de la DJS ainsi que par des moniteurs sportifs. Selon M. Hamlaoui, un programme récréatif est prévu à travers les communes de la wilaya de Tébéssa, incluant un total de 600 enfants qui bénéficieront de camps de vacances dans les wilayas d'Annaba et de Skikda, où, en plus des baignades surveillées, de nombreuses activités éducatives, culturelles et sportives seront organisées à leur intention.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ قويدري هدي
محاضرة القضائية لدى محكمة الحاسنة
محاضر قضاء سعيده
هاتف/ فاكس: 048.31.13.30
العنوان: حي برفية قذور رقم 12 بجانب محكمة الحاسنة
اعلان عن بيع بالمزاد العلني بالاطرفه المخفومة فقط
استنادا للمادة 04 والمادة 20 مكرر 2 من القانون رقم 23- 13 المؤرخ في 09/ 08/ 2023 الذي يعدل ويتم القانون 06- 03 المؤرخ في 20/ 02/ 2006 وعمل بأحكام المرسوم التنفيذي 97- 33 المؤرخ في 11/ 01/ 1997 . نحن الأستاذة قويدري هدي المحاضرة قضائية لدى محكمة الحاسنة تعلن : باننا سنقوم بعملية بيع المزداد العلني بالاطرفه المخفومة فقط لغايات مستعمل لغايات الصندوق الوطني للتأمينات الاجتماعية للعمال الاجراء "وكالة سعيده" الكائن مقرها بولاية سعيده يوم : 27 / 07/ 2025 ، الساعة:10:00 العاشره صباحا بمكتبنا الكائن بحي برفية قذور رقم 12 – بجانب محكمة الحاسنة . سعيده ،لغايه خارج عن الخدمة متمثلا في المنقولات:

LOT UNIQUE : Mobiliers de bureaux & matériels informatiques et divers (RQ: Matériels reformés et usagés) voir listings complète au cahier de charges .
للاطلاع على كافة شروط البيع والقائمة الكاملة للعتاد موضوع البيع يرجى من الراغبين في المشاركة في عملية البيع بالمزاد العلني الاتصال بمكتب الأستاذة قويدري هدي المحاضرة القضائية لدى محكمة الحاسنة في الفترة الممتدة منذ صدور اعلان البيع بالجريدة اليومية إلى آخر يوم قبل موعد عملية البيع . شروط البيع : **البيع بدون ضمان مهما يكن نوعه وعلى الحالة الموجودة عليها المنقولات يوم اجراء البيع . 01/ بطاقة الهوية -شهادة ميلاد حديثة الصدور . 02/نسخة من السجل التجاري ساري المفعول الخاص بهذا النوع من النشاط يثبت العلاقة بين نشاطهم التجاري وطبيعة البضائع المعروضة للبيع مع تصريح بالوجود لدى مقتضية الضرائب ورقم التسجيل الضريبي NIF . 03/ يشترط على الراغبين في المزايدة انجاز محضر زيارة للمنقولات خلال 48 ساعة قبل موعد جلسة البيع ترفق مع دفتر شروط البيع . 04/يسمح بزيارة المنقولات منذ صدور الإعلان الى اليوم الاخير قبل موعد ايداع الاطرفه خلال ساعات العمل المعلومة وبخاصة بمتيحها المحضر عند دفع مبلغ 2000 دج وسحب دفتر شروط البيع . 05/ ايداع مبلغ ضمان حددت قيمته الدنيا ب:200.000.00دج وذلك بصك مؤشر عليه (chèque visé) لحساب السيدة : "قويدري هدي محاضرة قضائية " وذلك مقابل وصل تسليم و بوضع مع الظرف المخفوم الخاص بالمزايدة وذلك قبل موعد فتح الاطرفه . 06/ بالشروط الاصلانية مباشرة بعد فتح الاطرفه (كل عرض غير مكتوب بالاحرف و بالارقام معا وبوضوح .كل عرض خال من صك الضمان كل عرض لا يحتوي على الملف الخاص به .كل عرض تغيب عارضه عن حضور جلسة فتحة الاطرفه .كل رسالة عرض غير مخفومة) 08/يقصى كل مشارك سحب ولم يقم بالإيداع في الاجال المحددة.... لمزيد من المعلومات الاتصال بمكتبنا الكائن بالعنوان المذكور والمبين اعلاه .

المحاضرة القضائية
23.07.2025

مكتب التوثيق للأستاذ بوشيبه محمد
مؤثق بالسانية (حي الصباح)، حي 338 مسكن
Cnep، بلوك L3 رقم 02 بلدية سيدي
الشحمي، دائرة السانية، ولاية وهران -
دليل 00004731
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة المسماة بلهاسمي حورية
مقرها الاجتماعي بوهران حي 100 مسكن
رقم 19 سيدي الشحمي
رأسمالها الاجتماعي: 100.000,00 د.ج
حل مسبق للمؤسسة د.ش. و.ذ.م.م.
المقيدة بالسجل التجاري تحت رقم 11 ب
31/00-0112427
بموجب عقد محرر بالمكتب المذكور أعلاه
بتاريخ 2025/07/21، قيد التسجيل ، قررت
الشريكة الوحيدة للمؤسسة المذكورة أعلاه حل
الشركة حلا مسبقا وعينت السيدة بويكر
منصورية مصفية للمؤسسة. نسختان من هذا
الإعلان سيتم ايداعهما بالمركز الجهوي المحلي
للسجل التجاري لولاية وهران

للإعلان المؤثق
23.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم التنظيم و التنشيط
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات و الجمعيات
الرقم -50/2025
اعلان عن تجديد جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في
12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات المحلية
ذات الطابع الرياضي لاسيما المادة 18 لقد تم
هذا اليوم 08/07/2025 تجديد الجمعية المحلية
المسماة " النادي الرياضي الهاوي المتعدد
الرياضات "الأمل". الكائن مقرها: حي 60
سكن عمارة د مدخل 02- رقم 04 بلدية تيارت.
برئاسة السيد بن عربية بن عودة المولود
بتاريخ 1963/10/14تيارت
رئيس المجلس الشعبي البلدي
23.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ ميش روضان
شارع الشهيد بورقية قذور إقامة أحلام عسرة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند التثقيف والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 412، 600، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ ميش روضان محضر قضائي لدى المحكمة فلاوسن، اختصاص
محاضر قضاء وهران، الكائن مكتبه، شارع الشهيد بورقية قذور إقامة أحلام عسرة
د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران الموقع أمانة بناءا على طلب من السيد: غلبي
قادة ابن بونواله، الساكن شارع يعطوش احمد سيدي قادة دائرة تليفن ولاية
مسكرة بناءا على عقد الوبعية المحرر من قبل الأستاذ بن سيد مصطفى المؤثق
بوهران تاريخ 2023/12/26 تحت رقم الفهرس 2023/306 المحضر بالصفة
التثقيف من أجل التثقيف تاريخ 2025/06/23. بناءا على محضر تبليغ سند
التثقيف، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلين عن
طريق رسالة مسجلة مع الإلتزام بالاستلام لتحمل رقم الوصل 02077547831
المرسلة تاريخ 2025/07/12. بناءا على محاضر تبليغ السيد التثقيف، محضر
تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلين عن طريق التعليق على
نوح إعلانات البلدية والمحكمة المختصين تاريخ 2025/07/13. بناءا على الأمر
بالتشر في جريدة يومية وطنية الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن الأمر
بالتشر. كلنا حمدي عبد الكريم ولد جويالي، الساكن ب رقم 07 شارع الشهيد
مشري الحاج حي خميسيت بنر الجير وهران، بتثقيف مضمون محاضر التثقيف
الرسمي للسند التثقيف، التكليف بالوفاء وتبليغ المؤرخين في 2025/07/12
المؤثق للسند التثقيف عقد الوبعية المحرر من قبل الأستاذ بن سيد مصطفى
تاريخ بوهران بتاريخ 2023/12/26 تحت رقم الفهرس 2023/306 المحضر
بالصفة التثقيف من أجل التثقيف بتاريخ 2025/06/23. بالإضافة إلى إلتزام
ومصاريف التثقيف وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في
2009/02/11 الذي يحدد أتعاب المحضر القضائي، ببقاء وسلمانة نسخة من السند
التثقيف وكلفاء بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر
والأ نذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
23.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ ميش روضان
شارع الشهيد بورقية قذور إقامة أحلام عسرة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند التثقيف والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 412، 600، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ ميش روضان محضر قضائي لدى المحكمة فلاوسن، اختصاص
محاضر قضاء وهران، الكائن مكتبه، شارع الشهيد بورقية قذور إقامة أحلام عسرة
د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران الموقع أمانة بناءا على طلب من السيد: سايح
مرزوق جلول، الساكن مستغاثم، بناءا على الشيك المسحوب لغايات الطلب سايح
مرزوق جلول من بنك التنمية المحلية وكالة بنر الجير رمز 416 المؤرخ في
2025/05/11 تحت رقم 2922140 مبلغ 15.000.000,00 د.ج. بناءا على
شهادة عدم دفع شيك الصادرة عن بنك التنمية المحلية وكالة الدهرة رمز 00425
تاريخ 2025/05/21. بناءا على إجراءات توجيه الاحتجاج لعدم دفع مبلغ شيك
المبلغه من قبلنا بناءا على محضر تبليغ سند تثقيف، محضر تكليف بالوفاء وكذا
محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلين عن طريق رسالة مسجلة مع الإلتزام
بالاستلام لتحمل رقم الوصل 02077570831 المرسلة تاريخ 2025/07/10. بناءا
على محاضر تبليغ السيد التثقيف، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ تكليف
بالوفاء المبلين عن طريق التعليق على نوح إعلانات البلدية والمحكمة
المختصين تاريخ 2025/07/13. بناءا على الأمر بالتشر في جريدة يومية وطنية
الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن الأمر بالتشر. كلنا الشريكة ذات
المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد هويلينغ كوستريكيوسن ممثلة
بمسيرها، الكائن مقرها ب 19 حي الصفيقية ايلو 400 مسكن رقم 02 وهران .
بتثقيف مضمون محاضر التثقيف الرسمي للسند التثقيف، التكليف بالوفاء وتبليغ
المؤرخين في 2025/07/10 تثقيفا للسند على الشيك المسحوب لغايات الطلب
سايح مرزوق جلول عن بنك التنمية المحلية وكالة بنر الجير رمز 416 المؤرخ في
2025/05/11 تحت رقم 2922140 مبلغ 15.000.000,00 د.ج. بالإضافة إلى
أتعاب ومصاريف التثقيف وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في
2009/02/11 الذي يحدد أتعاب المحضر القضائي، ببقاء وسلمانة نسخة من السند
التثقيف وكلفاء بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر
والأ نذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
23.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة هني سعاد
المختصاص محاضر قضاء وهران
الكائن مكتبها بـ 16 شارع مولاي احمد الطايق الأول وهران
الهاتف: 0770882077
محضر تبليغ اقرار
المادة 12 من قانون 03/06 المحلة والمتممة
بتاريخ التاسع من شهر جوان سنة الفين وخمسة وعشرين 2025/06/09 علي
الساعة 14إساعة دقيقة. نحن الأستاذة هني سعاد محاضرة قضائية لدى محكمة
وهران اختصاص محاضر قضاء وهران الكائن مكتبها بـ 16 شارع مولاي احمد
الطايق الأول وهران الموقفة أمانة بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا
بناءا على طلب : بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهران ممثلا
بمديره فكانم مقره الاجتماعي: 19 شارع مكى خليفة - وهران. القائمة في حقه
الأستاذة مغربي مونية المحامية المتمدة لدى المحكمة العليا ومحاس الدولة بناءا
على نص المادة 12 من قانون 06/03 المؤرخ في 2006.02.20 المنظم لمهنة
المحضر القضائي المحل والمتم. بناءا على نصوص الموح: 406، 407، 416
من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتم. بقاءا وسلمنا إلى السيد بن
ميسوم هوري، العنوان : دوار حي اللوز وهران، وكذا مخاطبين... حسب
نسخة من... الحامل لبطاقة الهوية: تحت رقم ... الصادر بتاريخ ... من
تصريحاته... اقرار محرر باللغة العربية من صفحة واحدة (01) بتاريخ:
2025/05/25. وجاء في مضمونة ما يلي لقد تلقنا للدفاع عن حقوق ومصالح بنك
الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهران ممثلا بواسطة مديرها
الكاتب ب 19 شارع مكى خليفة وهران. وتمين قبل استنارته بمكتب الأستاذة
مغربي مونية المحامية المتمدة لدى المحكمة العليا والكاتب مقر مكتبها ب 07
شارع خياط صالح مديوني وهران. بناءا على ذلك نلتزم بضرورة دفع مبلغ
الغرض المدينون به اليه بنك الجزائر الخارجي والذي وصل بتاريخ 2025/05/21
إلى مبلغ 3.114.310,90 د.ج وكذا القوائد المستحقة عنه وتضمن إلى حين التسديد
الطبي والتي للذين حسب الغرض الملوح لكم بموجب اتفاقية المحررة في
2017/02/23. وعليه قلنا لمتحكم أجل الفصته 15 يوم يبدأ سريانه من تاريخ
توصلكم بهذا الاقرار وذلك بالاقتراب إلى بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 وهران
لتسديد الغلى والتي للذين وتعويض عن التأخير في الدفع. وثباتا لما تقدم حررنا
هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه للمخاطب
الذين طبقا للقانون.

المحضر القضائي
23.07.2025

مكتب التوثيق
الأستاذ وادفل عبد القادر
نهج العربي تبسي (لوبي سابقا) رقم 03 وهران
الهاتف: 041.33.71.75
الفاكس: 041.33.94.65
اعلان
(DJELLOULI) طلبت السيدة جلولي فضيلة
بنت عبد القادر، تحرير دفتر الشروط
للبيع بالمزاد العلني للحقوق العقارية للشقيقتها
المحجور عليها السيدة جلولي نعيمة العقد بموجب
أمر صادر من مجلس قضاء وهران محكمة العثمانية
رئيس قسم شؤون الأسرة رقم الترتيب 25/442
المؤرخ في 13 جويلية 2025 والتي تتمثل في
الحقوق العقارية المقننة بنسبة 64/07 جزء في
الشياع من دار سكنية كائنة بوهران ، حي العثمانية
رقم 06 MERCIER LACOMBE ، شارع
قسم 296 مجموعة الملكية رقم 113 يحتوي على
الطابق الأرضي تقسم إلى 11 غرف ومرحاضين
ومراب، الكل مشيد على قطعة أرضية تقدر مساحتها
حسب جمانة وخمسة وسبعون متر مربع 175م
القياسات المسحية وسيتم البيع بمكتب الأستاذ وادفل
عبد القادر يوم 2025/08/14 على الساعة العاشره.
للإعلان / المؤثق
23.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ ميش روضان
شارع الشهيد بورقية قذور إقامة أحلام عسرة د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران
هاتف / فاكس: 040522222
محضر تبليغ مضمون سند التثقيف والتكليف بالوفاء
عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية
المواد 412، 600، 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ ميش روضان محضر قضائي لدى المحكمة فلاوسن، اختصاص
محاضر قضاء وهران، الكائن مكتبه، شارع الشهيد بورقية قذور إقامة أحلام عسرة
د حي الباسمين 2 بنر الجير وهران الموقع أمانة بناءا على طلب من السيد: سايح
مرزوق جلول، الساكن ب مستغاثم، بناءا على الشيك المسحوب لغايات الطلب سايح
مرزوق جلول من بنك التنمية المحلية وكالة بنر الجير رمز 416 المؤرخ في
2025/02/02 تحت رقم 0047505 مبلغ 9.000.000,00 د.ج. بناءا على
شهادة عدم دفع شيك الصادرة عن بنك التنمية المحلية وكالة الدهرة رمز 00425
تاريخ 2025/05/11. بناءا على إجراءات توجيه الاحتجاج لعدم دفع مبلغ شيك
المبلغه من قبلنا بناءا على محضر تبليغ سند تثقيف، محضر تكليف بالوفاء وكذا
محضر تبليغ تكليف بالوفاء المبلين عن طريق رسالة مسجلة مع الإلتزام
بالاستلام لتحمل رقم الوصل 02077567131 المرسلة بتاريخ 2025/07/10. بناءا
على محاضر تبليغ السيد التثقيف، محضر تكليف بالوفاء وكذا محضر تبليغ
تكليف بالوفاء المبلين عن طريق التعليق على نوح إعلانات البلدية والمحكمة
المختصين تاريخ 2025/07/13. بناءا على الأمر بالتشر في جريدة يومية وطنية
الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن الأمر بالتشر. كلنا الشريكة ذات
المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد هويلينغ كوستريكيوسن ممثلة
بمسيرها، الكائن مقرها ب 19 حي الصفيقية ايلو 400 مسكن رقم 02 وهران .
بتثقيف مضمون محاضر التثقيف الرسمي للسند التثقيف، التكليف بالوفاء وتبليغ
المؤرخين في 2025/07/10 تثقيفا للسند على الشيك المسحوب لغايات الطلب
سايح مرزوق جلول عن بنك التنمية المحلية وكالة بنر الجير رمز 416 المؤرخ في
2025/02/02 تحت رقم 0047505 مبلغ 9.000.000,00 د.ج. بالإضافة إلى
أتعاب ومصاريف التثقيف وفقا لأحكام المرسوم التنفيذي 78/09 المؤرخ في
2009/02/11 الذي يحدد أتعاب المحضر القضائي، ببقاء وسلمانة نسخة من السند
التثقيف وكلفاء بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري من تاريخ تبليغه هذا المحضر
والأ نذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية.

المحضر القضائي
23.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مكتب الأستاذة بوسعادة تقيسة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم
الكائن مكتبها بإقامة الريان طريق وهران عسرة د الطابق الأرضي
مستغاثم
الهاتف الفاكس: 045.42.09.69
محضر تكليف بالوفاء
النشر في جريدة يومية وطنية
طبقا المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
يطلب من السيد: طويهر قذور، الساكن ب : حي الباسمين عسرة أو رقم
13 مستغاثم 27000 مستغاثم، ضد السيد: بانقروپ نواتي، الساكن ب :
حي 19 مارس 1962 مارسه مستغاثم، بموجب بناءا على السند
التنفيذي المتمثل قرار جزائي صادر عن الفرقة الجزائرية مجلس قضاء
مستغاثم بتاريخ 24/12/22، رقم الفهرس 24/09080 رقم الملف
24/07665 المهور بالصفة التثقيفية رقم 2025/171 والصادرة
بتاريخ 09 مارس 2025 وهو قرار مؤيد مديدا ومعدل للحكم الصادر
عن قسم الجنج بمحكمة مستغاثم قضاء مستغاثم بتاريخ
24/07/14 تحت رقم الفهرس 24/08822 رقم الجول 24/04767.
حيث انه بتاريخ 2025/03/20 انتقلنا إلى عنوان السيد بانقروپ نواتي
من أجل تكليفه بالوفاء الا اننا لم نجد المبلغ له وعليه أرسلنا المحضر
عن طريق رسالة موسى عليها طبقا للقانون، وتم إعادة التبليغ عن
طريق التعليق أمام البلدية بتاريخ 2025/05/15 والمحكمة بتاريخ
2025/05/22، وذلك من أجل دفع المبلغ الذي في ذمته المحكوم به
بموجب السند التنفيذي المذكور أعلاه والمقدر ب 1.160.000 د.ج
بالإضافة إلى المصاريف. بناءا على الأمر الصادر عن رئيس محكمة
عين تاملس المؤرخ في 2025/07/13 تحت رقم الترتيب 25/00629
فهرس المتضمن الآن بإجراء نشر مضمون التبليغ الرسمي في جريدة
يومية وطنية.

المحاضرة القضائية
23.07.2025

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

discover the world

La CAF affiche son satisfecit avant le CHAN

Bougherra intensifie la préparation des Verts

Par Rachid B.

Depuis dimanche en stage au CTN de Sidi-Moussa pour préparer le Championnat d'Afrique des Nations, les Verts de Madjid Bougherra continuent de travailler dans la sérénité et la bonne humeur avec un seul objectif en tête : être prêts pour le coup d'envoi de la compétition qui se déroulera du 2 au 30 août 2025 en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda et dont ils sont les vice-champions en titre. Les éléments convoqués avaient, d'ailleurs, rejoint le Centre technique national dans l'après-midi dominical, avant que le Magic ne dirige, en soirée, la première séance d'entraînement de ce regroupement. Cette séance, qui a débuté à 18h30 avec un effectif réduit comme l'a précisé la FAF sur son site officiel a duré environ une heure et demie. D'intensité modérée, elle a été principalement axée sur l'aspect tactique. Le lendemain, question de monter en gamme, le staff technique avait programmé du biquotidien. Une première séance matinale s'est, en effet, déroulée en salle de musculation, axée sur le renforcement physique alors que la seconde, en fin

d'après-midi, a vu les joueurs retrouver le terrain pour une séance combinant travail physique, exercices techniques et mises en place tactiques. Cette journée a également été marquée par l'arrivée des trois joueurs de l'USM Alger, Saâdi Radouani, Adem Alilet et Mehdi Merghem, portant à 23 le nombre de joueurs actuellement présents au stage, en attendant que le groupe se complète hier, date butoir pour l'envoi de la liste officielle des l'effectif retenu par Bougherra pour disputer le CHAN. Un CHAN qui semble, déjà, satisfaire l'instance continentale de par l'avancée de préparatifs comme l'a souligné le Secrétaire Général de la Confédération Africaine de Football (CAF), Véron Mosengo-Omba. Ledit responsable congolais a, ainsi, exprimé son «entière satisfaction quant aux préparatifs du Championnat d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies 2024», à seulement deux semaines du coup d'envoi en marge de sa visite au Kenya et en Tanzanie afin de rencontrer les membres du Comité Local d'Organisation (LOC) en vue du coup d'envoi prévu le 2 août au stade Benjamin Mkapa. Le stade Kasarani de Nairobi, qui a bénéficié d'im-

portantes rénovations grâce à l'investissement du gouvernement kényan, accueillera, de son côté, la finale de la compétition le 30 août 2025. «Un travail considérable et des progrès significatifs ont été réalisés par les trois pays – Kenya, Tanzanie et Ouganda – ces derniers mois, en étroite collaboration avec les équipes de la CAF présentes sur le terrain depuis un certain temps. Je tiens à saluer l'engagement des gouvernements ainsi que des dirigeants des fédérations membres de ces trois nations. Aujourd'hui, j'ai inspecté les stades principaux, Kasarani et Nyayo, ainsi que plusieurs infrastructures d'entraînement. Il ne subsiste plus de question sur l'état de préparation des sites; nous nous concentrons désormais sur les derniers détails pour que tout soit parfaitement en place d'ici le 2 août 2025» avait-il annoncé, non sans fierté. Soulignons que Mosengo-Omba était accompagné de Nicholas Musonye, président du LOC, Harold Ndege, secrétaire général de la Fédération Kényane de Football (FKF) et d'Evans Achoki, secrétaire administratif au Ministère de la Jeunesse, de l'Économie Créative et des Sports.

En vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024

La sélection algérienne poursuit sa préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale A' de football, composée de joueurs locaux, poursuit sa préparation au Centre technique National de Sidi Moussa (Alger), en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), dont la phase finale aura lieu du 2 au 30 août au Kenya, Tanzanie, et en Ouganda, a annoncé la Fédération algérienne (FAF). La journée du lundi a été rythmée par deux séances d'entraînement.

La première, matinale, s'est déroulée en salle de musculation, axée sur le renforcement physique, alors que dans celle de l'après-midi, les joueurs ont retrouvé le terrain pour une séance combinant travail physique, exercices techniques et mises en place tactiques, souligne la FAF. Cette journée a également été marquée par l'arrivée des trois joueurs de l'USM Alger, à savoir Saadi Radouani, Adem Alilet, et Mehdi Merghem, portant à 23 le nombre de



joueurs actuellement présents au stage. Le sélectionneur national A', Madjid Bougherra, avait retenu 28

joueurs, pour ce dernier regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Au cours de son actuel stage, la sélection algérienne devait jouer deux matchs d'application face à la RD Congo, avant que la fédération de cette dernière ne décide d'annuler son voyage. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala (18h00, heure algérienne), avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes. L'équipe nationale A', a décroché son billet pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2024, reporté à 2025) en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à Bakau, 3-0 à Annaba), rappelle-t-on.

CHAN 2024

Le SG de la CAF satisfait des préparatifs du tournoi

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), Véron Mosengo-Omba, a exprimé, hier lundi à Nairobi, son entière satisfaction quant aux préparatifs du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024, co-organisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, à seulement deux semaines du coup d'envoi. M. Mosengo-Omba effectue une visite au Kenya et en Tanzanie afin de rencontrer les membres du Comité Local d'Organisation (LOC) en vue du coup d'envoi prévu le 2 août au stade Benjamin Mkapa. Le stade Kasarani de Nairobi, qui a bénéficié d'importantes rénova-

tions grâce à l'investissement du gouvernement kényan, accueillera la finale de la compétition le 30 août 2025. Le Secrétaire Général a déclaré: «Un travail considérable et des progrès significatifs ont été réalisés par les trois pays – Kenya, Tanzanie et Ouganda – ces derniers mois, en étroite collaboration avec les équipes de la CAF présentes sur le terrain depuis un certain temps. Je tiens à saluer l'engagement des gouvernements ainsi que des dirigeants des fédérations membres de ces trois nations». «Aujourd'hui, j'ai inspecté les stades principaux, Kasarani et Nyayo, ainsi que plusieurs infrastructures d'en-

traînement. Demain, je me rendrai en Tanzanie, pays hôte du match d'ouverture,» a-t-il ajouté. Outre la cérémonie de clôture au stade Kasarani, le Kenya accueillera l'ensemble des matchs du groupe A, répartis entre les stades Kasarani et Nyayo. Placée dans le groupe C du CHAN, l'Algérie débute face à l'Ouganda, le lundi 4 août prochain à Mandela National stadium à Kampala 18h00, avant d'affronter l'Afrique du Sud, le vendredi 8 août, toujours à Kampala (15h00), la Guinée, le vendredi 15 août (15h00), puis le Niger, le lundi 18 août à Nyayo stadium à Nairobi (18h00), en clôture de la phase de groupes.

Milan AC

Les dirigeants ont pris une décision pour Bennacer



Les dirigeants du Milan AC ont pris une décision concernant l'avenir d'Ismaël Bennacer. Ismaël Bennacer a un avenir très incertain, le milieu de terrain a réalisé une saison assez mitigée à Marseille. Ayant de moins en moins de temps de jeu et des pépins physiques, l'algérien a fait son retour à Milan. Pourtant, il ne devrait pas rester bien longtemps à Milan puisque le club italien a pris une décision importante en actant son départ du club cet été. Le Milan AC ne compte plus sur Ismaël Bennacer. En effet, les dirigeants milanais ont fait le choix de ne pas retenir le milieu de terrain pour la tournée de pré-saison en Asie-Pacifique où le Milan AC affrontera Arsenal, Liverpool et Perth Glory. L'international algérien devrait donc quitter le Milan AC dans les semaines à venir. L'OM avait envie de négocier une option d'achat pour le joueur, mais, le Milan AC avait été intransigeant sur ce dossier. Plusieurs clubs saoudiens et qatariens seraient intéressés par le milieu de terrain.

Real Madrid

Quel sort est réservé à Vinicius Jr?



Le Real Madrid s'apprête à vivre un mercato estival chargé. Après une saison décevante, le club madrilène veut retrouver les sommets. Pour ce faire, le club a nommé Xabi Alonso à la tête de l'équipe première et signer quatre nouveaux joueurs (Alexander-Arnold, Huijsen, Carreras et Mastantuano). Dans le sens des départs, les rumeurs s'intensifient autour de Vinicius Júnior. Il faut dire que l'attaquant brésilien n'a pas été très bon la saison dernière et les négociations concernant une prolongation de contrat sont au point mort car les exigences du joueur de 25 ans sont jugées excessives. En Arabie saoudite, on aurait flairé une opportunité de le signer et certains clubs seraient prêts à déboursier 350 millions d'euros pour l'attirer. Selon Fichajes, une telle offre serait acceptée sans hésitation par le Real Madrid. Les Merengues estiment avoir suffisamment de qualité sur les ailes avec Rodrygo et Mbappé. Avec cette immense somme, le club madrilène chercherait à signer un numéro 9 de haut niveau. Il faut dire que Karim Benzema n'a toujours pas été remplacé depuis son départ, même si le jeune Gonzalo Garcia a marqué des points lors de la récente Coupe du monde des clubs.

Alger

Portes ouvertes sur la plateforme numérique "Fahrassa" dédiée à l'édition de livres

Des portes ouvertes sur la plateforme mise à jour, "Fahrassa" dédiée aux éditeurs algériens de livres, ont été inaugurées à Alger, lundi à la Bibliothèque nationale d'Algérie.

Ces portes ouvertes qui s'étalent sur trois jours, ont rassemblé lors de la première journée, une vingtaine d'éditeurs venus de différentes régions d'Algérie, s'imprégner des nouvelles facilitations, "devenues possibles grâce à la numérisation", notamment les procédures relatives au "dépôt légal à distance, d'un manuscrit et l'obtention, sans déplacement, de son +International Standard Book Number+ (ISBN)", a expliqué le directeur général de la Bibliothèque nationale, M. Mounir Bahadi.

Un exposé technique détaillé sur les étapes d'utilisation de la plateforme actualisée "Fahrassa" a été présenté, mettant en avant les efforts consentis dans la numérisation des services de la Bibliothèque nationale et le renforcement de ses liens et la concertation avec les éditeurs.

La rencontre a été également l'occasion de débattre certaines contraintes et situations de litiges rencontrées sur le terrain, du rapport entre l'auteur, l'imprimeur et l'éditeur, aux manuscrits déposés et non publiés, en passant par la publication au compte d'auteur, ou encore les maisons d'édition dont la dissolution pour des raisons particulières, a donné lieu à la naissance de nouvelles maisons d'édition.

Rappelant aux éditeurs la loi 15-13 du 15 juillet 2015, qui stipule en substance dans son article 8 l'obligation du respect absolue de l'éthique professionnelle, M. Bahadi a fait remarquer qu'à ce titre, "même le simple citoyen-lecteur a le droit d'intervenir auprès des autorités officielles pour signaler le contenu de tout manuscrit contraire aux principes, aux valeurs et aux symboles de la Nation, entre autres".

Lors de cette première rencontre, la possibilité de "trouver un cadre légal entre les éditeurs et les Théâtres en Algérie, pour l'édition systématique de livres contenant les textes de pièces de théâtre retenus par les différentes commissions de lectures", été également été envisagée.

Organisées, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par la Bibliothèque nationale d'Algérie, en collaboration avec le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) et l'Organisation nationale des éditeurs de livres (ONEL), les portes ouvertes sur la plateforme actualisée "Fahrassa", créée en mai 2023 et mise à jour deux ans plus tard, se poursuivent mardi et mercredi à la Bibliothèque nationale.

Inauguration de la semaine culturelle de Khenchela à Alger

La Semaine culturelle et artistique de la wilaya de Khenchela à Alger", une manifestation mettant en valeur le patrimoine culturel, l'artisanat et le savoir-faire populaire de cette région des Aurès, a été inaugurée dimanche soir à Alger. Accueillie au Palais de la culture Moufdi Zakaria, cette manifestation visible jusqu'au 25 juillet prochain, regroupe des artisans, plasticiens et artistes de cette région, qui proposent au public de découvrir leurs produits et créations.

Inscrite dans le cadre des échanges culturels entre les wilayas, "la Semaine culturelle de Khenchela à Alger fait partie du programme culturel et artistique pour la saison estivale 2025 élaboré par le ministère de la Culture et des Arts", a rappelé le directeur du Palais de la culture Moufdi Zakaria, Ahcène Ghida. Une exposition d'œuvres d'art plastiques de plusieurs créateurs de Khenchela, dont Djamel Boutabba, Kelif Hadia, Khaled Sbaa, Hadjira Merdaci et Bouhlala Nabil, propose de découvrir la richesse et la diversité culturelle de cette région à travers des toiles mettant en lumière des éléments du patrimoine culturel comme le tapis traditionnel et des sites historiques. L'exposition permet également de revisiter également le tapis traditionnel de Babar, symbole d'un savoir-faire ancestral, ainsi que des objets d'artisanat qui reflètent un héritage séculaire préservé par les habitants de Khenchela, en plus d'une exposition de livres sur l'histoire et le patrimoine de cette région.

Auparavant, un spectacle de chant et de danse folklorique a été animé par des troupes folkloriques locales en ouverture de cette manifestation, en présence du directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique au ministère de la Culture et des Arts, Smaïl Inzarene.

Appel à la valorisation du patrimoine architectural algérien



Des architectes ont exhorté, dimanche depuis Alger, à la valorisation du patrimoine architectural algérien et à la mise en œuvre des plans de protection en y associant les citoyens.

Lors d'une rencontre professionnelle tenue à Dar Abdeltif dans le cadre de la manifestation "Talaqi", organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), l'association culturelle "Patrimoine" et le collectif "Talaqi", des architectes ont mis en avant la réalité de la protection du patrimoine architectural algérien en sus de l'importance de valoriser le rôle de la

société civile dans la protection et la modernisation des villes algériennes.

Intervenant à cette occasion, l'architecte Akli Amrouche a souligné la nécessité de "s'intéresser" aux nouvelles agglomérations à travers le pays en les intégrant dans un système urbain qui répond à la culture du pays et reflète son identité, afin de créer une "dynamique sociale" à laquelle le citoyen participe de manière consciente et responsable.

De son côté, l'architecte Maya Akkouche a braqué la lumière sur la valeur sociale, culturelle et urbaine des terrasses de la Casbah d'Alger, et comment ces dernières ont contribué à "enrichir l'imagination des habitants et

des artistes, à l'instar de Mohamed Racim", ajoutant que la particularité de la Casbah résidait en ses terrasses qui constituent un "espace vital", malgré la "diminution" de leur superficie à cause des exploitations personnelles et illégales.

Evoquant la Casbah de Dellys, le représentant de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), Hadj Kouider Mustapha, a rappelé le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé qui a "contribué à sauver la Casbah de Dellys de la disparition".

A rappeler que la manifestation "Talaqi" se poursuivra jusqu'au 24 juillet en cours.

**Festival international du film d'Alger
Les inscriptions de films ouvertes jusqu'au 10 septembre**

Les inscriptions de films pour participer au 12e Festival international du film d'Alger, prévu du 4 au 10 décembre, sont ouvertes jusqu'au 10 septembre prochain, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué.

Les longs et courts métrages de fiction, documentaires ainsi que les films d'animation et expérimental, produits postérieurement à la date du 1er janvier 2023, peuvent être soumis pour participer à la 12ème édition de ce festival.

Les inscriptions doivent s'effectuer via la plate-forme "FilmFreeway", accessible sur le site officiel du Festival www.ficinema.dz, indiquent les organisateurs.

Soumis à l'évaluation d'un comité de professionnels de la culture et du cinéma, les films sélectionnés seront annoncés le 10 octobre.

**Festival national du jeune humoriste à Souk Ahras »
Le monde des souris » remporte le prix du meilleur spectacle intégré**



« Le monde des souris », un spectacle produit par l'auberge de jeunes de Tipaza, a remporté le prix du meilleur spectacle intégré à l'issue du 6e Festival national du jeune humoriste, clôturé vendredi soir à Souk Ahras à la maison de la culture Tahar-Ouettar. Interprétée par Mahfoud Kherfi, la pièce qui dépeint l'histoire d'un couple de souris confronté à la réalité du monde où il vit, a suscité l'admiration du public.

La seconde marche du podium est revenue à un spectacle comique intitulé « Ils sont trois à le servir » de Sofiane Amed Messaoud d'Oran, et la 3ème place au spectacle « Vida loca » de Hamza Kaoua, d'Alger. Au cours de cette manifestation dont la cérémonie de clôture a été présidée par le directeur de la jeunesse et des sports, H'mida Mahroug, l'animatrice du Festival, Inès Aït Oubelli, lauréate du « Microphone d'Or » lors du Festival national de l'animateur créatif, en 2024 à Blida, a été honorée.

Ce Festival de 4 jours, placé sous le slogan « Une génération responsable et créative pour construire une Algérie victorieuse », a vu la participation de 30 humoristes venus de plusieurs wilayas qui ont présenté des spectacles courts et des pièces de théâtre traitant de sujets sociaux et culturels sous une forme humoristique.

Pakistan

Les pluies torrentielles font 221 morts depuis le début d'une saison "inhabituelle" des moussons

Les pluies torrentielles qui frappent le Pakistan depuis le début d'une saison "inhabituelle" des moussons fin juin ont causé la mort de 221 personnes, dont une centaine d'enfants, a indiqué mardi une agence gouvernementale.

Parmi les victimes ayant péri entre le 26 juin et le 21 juillet, dans l'effondrement de leur maison emportées par les crues soudaines, ou électrocutées, "104 étaient des enfants et 40 des femmes", a indiqué à l'AFP une porte-parole de l'Autorité de gestion des catastrophes.

Les pluies torrentielles ont débuté plus tôt cette année que les précédentes, a-t-elle ajouté, soulignant que "de tels bilans humains sont généralement observés en août, rendant cette saison inhabituelle".

Lundi, des glissements de terrain survenus dans le nord du Pakistan après de très fortes pluies ont tué trois personnes en emportant leurs véhicules, ont annoncé les autorités locales, précisant que les opérations se poursuivent pour secourir 15 disparus coincés sous les débris.

La plupart des victimes étaient des touristes venus du reste du Pakistan pour visiter le Gilgit-Baltistan, province montagneuse réputée pour ses vallées luxuriantes et ses lacs cristallins, lorsqu'ils ont été pris dans un glissement de terrain sur une route de montagne.

DÉBLAYER LES VÉHICULES ENSEVELIS

"Trois corps ont été retrouvés et plus de 15 personnes sont tou-



jours portées disparues", a indiqué mardi à l'AFP Abdul Hameed, responsable de la police locale du district de Diamer, au Gilgit-Baltistan.

Il rapporte que l'opération de sauvetage, entamée lundi, "a été relancée à 6 heures du matin", pour déblayer plus de 10 véhicules ensevelis.

"Les secours ont aussi évacué quatre blessés, l'un d'entre eux se trouvant dans un état critique", a précisé Faizullah Faraq, porte-parole du gouvernement provincial, confirmant le bilan.

"Des centaines de touristes ont été pris en charge, les habitants des villages voisins leur ont fourni des abris d'urgence et de l'aide", a-t-il ajouté.

Les crues dans la province ont aussi endommagé 50 maisons, quatre ponts, un hôtel, une école et bloqué les principaux axes routiers.

Le service national de météorologie prévient que les risques de pluies abondantes et donc possiblement de crues subites restent élevés dans les provinces

du nord et de l'est du pays, avec un risque de crues et de glissements de terrain.

Déjà des inondations en 2022. Fin juin, au moins 13 touristes locaux avaient été emportés par des crues soudaines dans une autre province du nord du Pakistan.

La mousson d'été, qui apporte 70 à 80% des précipitations annuelles en Asie du Sud entre juin et septembre, est vitale pour la subsistance de millions d'agriculteurs dans une région d'environ deux milliards d'habitants.

Le pays a encore du mal à se remettre des inondations dévastatrices de 2022, qui ont affecté près d'un tiers du pays et plus de 33 millions de personnes. Quelque 1.700 personnes avaient alors été tuées et une bonne part des récoltes avaient été perdues.

Le pays est l'un des plus vulnérables aux effets du changement climatique et ses 255 millions d'habitants subissent des événements climatiques extrêmes de plus en plus fréquemment.

Des inondations monstres dans l'est de la Chine

Au moins deux morts, 19 maisons détruites...

Deux personnes sont mortes et dix autres sont portées disparues dans des inondations touchant la province de Shandong (Est de la Chine), a rapporté la télévision publique CCTV ce mardi 22 juillet. Selon cette même source, plus de 364 millimètres de pluie sont tombés en cinq heures durant la nuit de lundi à mardi.

Ces précipitations ont provoqué des inondations soudaines et ont "détruit 19 maisons" dans la ville de Dawangzhuang.

L'été en Chine a été marqué par des événements météorologiques extrêmes, avec des pluies diluviennes pendant plusieurs semaines dans le sud du pays.

Six personnes ont perdu la vie et plus de 80.000 autres personnes ont été évacuées lors d'inondations au mois de juin dernier dans la province de Guizhou (au sud), selon les médias publics. La Chine est le plus gros émet-

teur de gaz à effet de serre au monde; des gaz qui sont à l'origine du changement climatique, de l'avis général des scientifiques.

Toutefois, le pays développe également son secteur des énergies renouvelables à un rythme plus rapide que n'importe quel autre pays.

Bangladesh

Un avion militaire s'écrase sur une école: le bilan monte à 27 morts

Le bilan provisoire de la chute accidentelle lundi d'un avion de chasse de l'armée de l'air du Bangladesh sur une école de Dacca est passé à 27 morts, pour l'essentiel des élèves, a annoncé mardi un responsable du ministère de la Santé.

Plus de 170 blessés avaient été recensés lundi après l'accident par les secours. "Au total, 78 sont toujours soignés dans différents hôpitaux", a ajouté M. Rahman.

L'appareil, un F-7 BGI de fabrication chinoise, a été victime d'un problème technique et s'est écrasé en début d'après-midi sur le complexe scolaire de Milestone, dans le nord-ouest de la capitale bangladaise, a indiqué l'armée.

Cette catastrophe aérienne est la plus meurtrière survenue au Bangladesh depuis des

décennies. Le monoréacteur, qui avait décollé quelques minutes plus tôt d'une base aérienne de la banlieue de Dacca, a percuté un bâtiment de deux étages où se tenaient des cours, qui s'est aussitôt embrasé.

Son pilote, le lieutenant Towkir Islam, 27 ans, qui selon son oncle effectuait son premier vol sans instructeur sur ce type d'appareil, est décédé des suites de ses blessures. Selon l'armée, il a vainement tenté d'éloigner son appareil en chute des zones habitées.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident, notamment de l'avarie technique subie par l'avion.

De nombreux élèves du bâtiment ont été victimes de graves brûlures, pour lesquels ils ont été hospitalisés au service des



urgences de l'Institut national des grands brûlés de Dacca.

Le chef du gouvernement provisoire bangladais, le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus, a décrété mardi un jour de deuil national.

Italie

Un septuagénaire déclaré mort se réveille une demi-heure plus tard

En Italie, un homme de 78 ans que les médecins avaient déclaré mort s'est réveillé une demi-heure plus tard, selon les autorités dimanche. Le septuagénaire, originaire de Tarquinia, a subi un arrêt cardiaque. Les secours ont d'abord renoncé à le secourir et une ambulance aérienne a fait demi-tour. Alors que devait encore arriver le corbillard, l'homme aurait ouvert les yeux et demandé après ses filles. Il a été transporté à l'hôpital où il est soigné. Les médecins ont déclaré que son état était stable. Les médecins appellent ce type de cas le "phénomène Lazare", du nom d'un récit biblique dans lequel Jésus ressuscite un homme. Ce terme décrit le retour inattendu de la fonction cardiovasculaire après l'échec d'une tentative de réanimation.

Allemagne

Une voiture percute un enfant, effectue un vol plané et s'encastre dans le toit d'une grange, six blessés



Une scène digne d'un film de course-poursuite. À Bohmte, en Basse-Saxe (nord-ouest de l'Allemagne), un spectaculaire accident routier s'est produit samedi soir, rapporte l'agence de presse allemande dpa, une information repérée par Midi Libre.

Une voiture, qui circulait sur une voie du district d'Osnabrück, a effectué une sortie de route, percuté deux haies avant de renverser un enfant qui jouait sur un trampoline dans un jardin. La Volvo a ensuite été projetée en l'air, avant de s'encastrer sous le toit d'une grange situé à trois mètres de hauteur, a rapporté un porte-parole de la police d'Osnabrück au magazine allemand FOCUS.

L'enfant de sept ans percuté par la voiture a été grièvement blessé dans l'accident. Son état de santé restait critique ce mardi, a précisé le porte-parole de la police.

Dans le véhicule, le conducteur de 42 ans, son épouse de 43 ans, leurs deux fils de 11 et 12 ans, ainsi qu'un garçon de 13 ans. L'homme a été grièvement blessé, mais les autres occupants n'ont subi que des blessures légères, selon l'agence dpa. Tous ont été transportés à l'hôpital.

La voiture accidentée a dû être extraite du toit de la grange à l'aide d'une grue, avant d'être saisie par la police. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'alcool n'est pas en cause dans cet accident. Un test d'alcoolémie a été effectué sur le conducteur et s'est révélé négatif, précise FOCUS. Le permis de conduire du conducteur lui a été confisqué.



2

05h00 TFou
05h55 Bonjour ! La Matinale TF1
08h35 Téléshopping
09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Au coeur des Restos du coeur
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Joséphine, ange gardien
14h10 Joséphine, ange gardien
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h50 Football : Euro féminin
21h50 Euro Féminin : le mag
22h15 New York Unité Spéciale
23h35 Tirage de l'EuroMillions
23h40 Programmes de la nuit



3

09h53 Le Panache
11h23 Fleur bleue
11h31 Alexia cuisine le monde
12h25 Transformers : Le commencement
14h06 Super Papa
15h41 Francois-Xavier Demaison : Di(x)vin(s)
16h58 Saturday Night Live
18h09 Jamel Comedy Club
18h40 Hot Ones
19h23 Fleur bleue
19h28 Viendez au Groland
19h47 Viendez au Groland
20h09 Laura Felpin : Ça passe
21h32 A la poursuite du meilleur rougail saucisse
22h06 Le monde magique de Jérôme Commandeur
22h32 Le monde magique de Jérôme Commandeur
22h58 Le monde magique de Jérôme Commandeur
00h07 Zénithal
01h25 Les gens d'à côté



04h30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 Le juste prix
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Nouveau jour
20h10 Cauchemar en cuisine
21h10 Cauchemar en cuisine
22h00 Cauchemar en cuisine
23h50 Zone interdite
01h40 Programmes de la nuit

09h45 Chacun son tour
10h25 Chacun son tour
11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h50 Sur la route du Tour
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h45 C'est bon à savoir
12h50 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
13h55 Tour de France - Etape 17 : partie 2
16h35 Vélo Club
17h35 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h58 Sur la route du Tour
20h00 Mot de passe : le duel
20h10 Les invisibles
22h05 Marianne
23h15 Expression directe
23h20 Japon, un nouveau monde sauvage
00h45 Notre Nouveau Monde
01h45 Nature, notre alliée insouconnée
11h00 Régions d'ici
11h20 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
11h55 VTT : Championnats de France
12h25 Tour de France
14h00 Rex
14h50 Rex
15h40 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
18h00 Consomag
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h50 Tout le sport
19h00 TLS Tour de France
19h05 Sur la route du Tour
19h20 Le journal des talents
19h22 Un si grand soleil
20h10 Des racines et des ailes
22h15 Papa, t'étais où en Algérie ?
00h50 Les vergers
00h10 Les effacées
00h40 La p'tite librairie
05h55 Les super-prédateurs des mers
06h50 Invitation au voyage
07h35 Invitation au voyage
08h25 Le Soleil : L'astre des astres
09h55 L'Odyssée Interstellaire
10h50 L'Odyssée Interstellaire
11h45 Les abricots de la Wachau en Autriche
12h35 L'incorrigible
14h10 Porc royal
15h55 Cuisines des terroirs
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
20h00 Nostalgia
21h50 Oasis : Supersonic
23h50 Inde, l'idéologie de la haine
00h50 Arte reportage
01h15 Il était une fois...

TÉLÉVISION

15



20h10

LAURA FELPIN : ÇA PASSE



Pour son premier spectacle, Laura Felpin campe une galerie de personnages haut en couleur, allant du moniteur de canyoning en passant par des professeurs d'école ou des femmes de son temps... Tout cela avec l'objectif de mettre gentiment en lumière les petits et les gros travers de la société. Dès son entrée en scène, récitant des passages de La Mouette de Tchekhov, l'humoriste donne le ton à son spectacle, décalé, écrit à mots choisis, qui lui a valu le Molière de la meilleure humoriste en 2023. Elle emmène allégrement le spectateur d'un compartiment de train de la SNCF en passant par les espaces sauvages à préserver en passant par les rues....



20h10

NOSTALGIA



Après avoir vécu plusieurs décennies en Égypte en tant qu'entrepreneur prospère, Felice Lasco décide de retourner dans sa ville natale de Naples, en Italie. À son arrivée, il retrouve sa mère, Teresa, qui, bien que très diminuée par l'âge, est débordante de joie à l'idée de revoir son fils. Felice, désormais marié à Arlette et converti à l'Islam, commence à arpenter les rues de sa jeunesse, se remémorant les souvenirs et les émotions qui façonnent son passé.
Acteur: Pierfrancesco Favino (Felice Lasco), Aurora Quattrocchi (Teresa Lasco), Francesco Di Leva (Luigi Rega), Sofia Es-saïdi (Arlette), Tommaso Ragno (Oreste Spasiano).

2

22h24

LES INVISIBLES



Un matin, très tôt, un brancardier trouve le corps d'un homme sans identité, en tenue de jogging sur les marches du CHU de Lille, en état de mort cérébrale. Aucune trace de celui ou celle qui l'a déposé. Alors qu'elle mène l'enquête, la brigade des Invisibles est surveillée de près par un lieutenant de l'IGPN. Les indices sont minces mais l'équipe du commandant Darius découvre bientôt l'identité du joggeur. Selon les gens qui le connaissaient ou le croisaient, il s'agissait d'un sale type qui était un grand consommateur de stéroïdes interdits en France.
Acteur: Nathalie Cerda (Marijo), Guillaume Cramoisan (Darius), Quentin Faure (Ben).



ORAN

30|25

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h03
20h15
89%
19 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

29-24

43-24

34-24

48-31

30-26

43-30

Blocus sioniste sur Ghaza

L'UNRWA préoccupée par la malnutrition grandissante

L'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a exprimé, lundi, sa préoccupation face à la malnutrition grandissante à Ghaza, affirmant qu'elle recevait des "messages désespérés" de la part de ses employés, faisant état de famine dans l'enclave palestinienne soumise à une guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste. L'ONU et des ONG font régulièrement état d'un risque de famine dans le territoire palestinien après plus de 21 mois de guerre génocidaire menée par les forces d'occupation sioniste. Des médecins, la Défense civile de Ghaza et l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) ont signalé une forte augmentation des cas de malnutrition ces derniers jours. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, l'UNRWA a indiqué que les pénuries à Ghaza avaient entraîné une multiplication par 40 des prix des denrées alimentaires. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 8.196 Palestiniens sont tombés en martyrs et 30.094 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, alors que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à 59.029 martyrs et 142.135 blessés, ont annoncé les autorités sanitaires palestiniennes.

Nucléaire iranien

Les discussions entre Téhéran et Européens vont reprendre vendredi à Istanbul

L'Iran va tenir de nouvelles discussions sur son programme nucléaire avec l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni (groupe E3) vendredi à Istanbul, a annoncé lundi la télévision iranienne, citant un porte parole du ministère iranien des affaires étrangères. « En réponse à la demande des pays européens, l'Iran a accepté de tenir une nouvelle séance de pourparlers », a déclaré le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères Esmail Baghaï, cité lundi par la télévision iranienne qui a précisé que cette réunion aura lieu à Istanbul. « L'Iran a montré qu'il était capable de faire échec aux attaques mais a toujours été prêt à une diplomatie réelle, réciproque et de bonne foi », a écrit dimanche sur X le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi. En 2015, l'Iran, des puissances occidentales, la Chine et la Russie avaient trouvé un accord qui prévoyait l'instauration de restrictions importantes au programme nucléaire iranien en échange de la levée de sanctions visant le pays. Mais les Etats-Unis étaient sortis en 2018 de cet accord longuement négocié, lors du premier mandat de Donald Trump qui avait réimposé des sanctions. En juin dernier, Téhéran et Washington avaient tenu plusieurs séries de négociations sur le nucléaire par l'intermédiaire de médiateurs omanais avant que l'entité sioniste n'agresse délibérément et en complète violation des lois internationales pendant 12 jours la république islamique d'Iran.

Escalade des agressions sionistes à Ghaza

La Ligue arabe tient une session extraordinaire

La Ligue arabes tient une session extraordinaire pour discuter de l'escalade des agressions sionistes à Ghaza et contre les sites religieux. A la demande de l'État de Palestine, la Ligue des États arabes tient, mardi, une session extraordinaire au niveau des représentants permanents, en vue de discuter de l'escalade dangereuse des agressions sionistes dans la bande de Gaza et contre des sites religieux appartenant aux Palestiniens, a rapporté l'agence de presse palesti-

nienne Wafa. « Cet appel intervient au vu des conditions catastrophiques, du siège de famine et de la mort insensée auxquels sont soumis les civils de la bande de Ghaza », a précisé la même source. Il s'inscrit également dans le contexte des attaques de l'occupation contre les lieux saints islamiques et chrétiens, notamment le projet illégal sioniste de priver la municipalité d'El Khalil de son autorité sur la mosquée El Ibrahimy et ses environs, et de la céder au soi-disant

« Conseil religieux » des colonies sionistes. Il s'agit d'une tentative de modifier le statut juridique et historique du site et de le transférer entièrement sous contrôle sioniste. La session vise également à explorer l'action politique, juridique et diplomatique arabe aux niveaux régional et international pour faire face à ces violations sans précédent et mobiliser le soutien à une action efficace pour garantir la fin de l'agression et tenir l'occupant responsable de ses crimes.

Prisons d'occupation sionistes

Dégradation de l'état de santé des détenus palestiniens

La dégradation de l'état de santé des détenus palestiniens malades et blessés dans les prisons d'occupation sionistes. La Commission palestinienne pour les affaires des détenus et anciens détenus a tiré lundi la sonnette d'alarme face à la dégradation de l'état de santé des détenus palestiniens malades et blessés dans les prisons d'occupation sionistes, évoquant une grave négligence médicale et des conditions de détention difficiles. Dans un communiqué publié à la suite de la visite d'un avocat à la clinique de la prison de Ramallah, la commission a indiqué que de nombreux détenus souffraient de problèmes de santé graves. Pourtant, les autorités pénitentiaires sionistes retardent systématiquement leur transfert vers des hôpitaux civils pour des examens et des traitements médicaux essentiels. Dans certains cas, les détenus sont renvoyés de l'hôpital avant la fin de leur traitement, a-t-on dénoncé. « Les prisonniers se



sont également plaints des restrictions concernant l'accès aux vêtements et aux fournitures de base, ainsi que de la mauvaise qualité et de l'insuffisance de la nourriture », selon le communiqué. La même source a

également souligné que la souffrance des détenus malades s'accroît avec les inspections quotidiennes de leurs cellules par l'administration pénitentiaire, sans aucune considération pour leur état de santé.

Peuple sahraoui

Le référendum, seul garant du droit à l'autodétermination

Les participants au Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui ont affirmé, lundi à Alger, que le référendum constitue la seule solution à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans une déclaration rendu public à l'issue de leur réunion tenue au siège de l'ambassade d'Afrique du Sud, les ambassadeurs des 21 pays participants ont salué la lutte du peuple sahraoui, réaffirmant que "le référendum est la seule solution qui garantit son droit à l'autodétermination, conformément aux principes et à la Charte des Nations unies". Soulignant que la 6e édition de ce Forum "intervient dans une année charnière qui marque le 50e anniversaire de l'invasion et l'occupation militaire du Sahara occidental par le Maroc", ils ont notamment appelé la communauté internationale, à sa tête l'ONU, à "assumer pleinement la responsabilité qui est la sienne à cet égard". A ce titre, les participants au Forum ont lancé un appel "urgent" et "pressant" au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et à son envoyé spécial pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, afin de "relancer, dès que possible, le processus de paix en faveur du droit imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination". Ils ont, en outre, demandé, avec

insistance, à l'Union africaine (UA) d'"assumer ses responsabilités en tant que partenaire des Nations unies dans les efforts visant à faciliter une solution définitive du dernier vestige colonial en Afrique et à instaurer une paix durable et juste, fondée sur l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance". Rappelant, par ailleurs, à l'Espagne qu'elle ne peut, indéfiniment, se dérober à ses obligations internationales au regard de son statut de puissance administrante du territoire, ils l'ont exhortée à "assumer pleinement ses responsabilités historiques, juridiques, politiques et morales envers la décolonisation du Sahara occidental". Les participants ont, en outre, condamné avec la plus grande fermeté "les pratiques répressives et les violations systématiques des droits de l'homme contre les civils sahraouis sans défense dans les territoires occupés". Aussi, ils ont appelé la communauté internationale à "agir pour accélérer la libération de tous les prisonniers civils sahraouis, détenus dans les prisons marocaines, tout en mettant l'accent sur (...) la nécessité de lever le blocus et le siège imposé par le Maroc, ainsi que l'arrêt immédiat du pillage systéma-

tique et effréné des ressources naturelles du Sahara occidental". Ils ont notamment salué les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), ainsi que la décision historique de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples qui affirment, sans ambages, la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles. Sur un autre registre, les ambassadeurs des pays solidaires avec le Sahara occidental ont mis l'accent sur "le rôle prépondérant de l'information pour médiatiser davantage la question sahraouie afin de mobiliser la communauté internationale à aider le peuple sahraoui dans sa juste lutte pour son indépendance". Ils ont, par ailleurs, exprimé leurs remerciements et gratitude à l'Algérie pour sa "position immuable" en faveur des causes justes et souligné leur détermination à "consolider davantage toutes les formes de coopération et de coordination pour renforcer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région". Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Ndumiso Ntshinga, a fait savoir qu'un comité de coordination se réunira "très bientôt" pour examiner toutes les questions abordées lors du Forum afin de les traduire en actions concrètes.